

Débat public Aqua Domitia
Réunion de clôture
Narbonne, le 15 décembre 2011

Sommaire

Accueil	2
Présentation des principaux enseignements du débat public par les membres de la CPDP	4
Echanges avec le public	11
Présentation des principaux enseignements du débat public par la région et BRL	19
Echanges avec le public	28
Présentation des principaux enseignements du débat public par trois collectivités	39
Echanges avec le public	44
Présentation des principaux enseignements du débat public par des représentants agricoles	49
Echanges avec le public	53
Présentation des principaux enseignements du débat par des représentants associatifs et politiques	55
Echanges avec le public	60

La séance est ouverte à 18 heures 15.

Les échanges sont animés par Philippe Marzolf, Président de la Commission particulière du débat public (CPDP), émanation de la Commission nationale du débat public (CNDP).

Accueil

Philippe MARZOLF, Président de la Commission particulière du débat public

Mesdames, Messieurs, bonsoir. Philippe Marzolf, je suis président de la Commission particulière du débat public. Ce soir, je suis accompagné de deux autres membres de la Commission : Cécile Valverde et Mireille Leteur. Nous sommes sur la réunion de clôture qui est une réunion particulière puisque c'est le moment où nous allons tirer les enseignements du débat. La Commission va donc vous les présenter. Ensuite, on a demandé à plusieurs acteurs, ainsi qu'à BRL et à la région, de tirer les enseignements. Ce n'est plus le temps de dérouler les argumentaires, mais plutôt de dire ce que vous avez retenu du débat, quels sont les enseignements que vous tirez.

On va commencer tout de suite par Monsieur André Viola qui est le Président du Conseil général de l'Aude et qui doit nous quitter dans peu de temps. C'est pour cela qu'il a le privilège de nous faire l'accueil républicain et de nous tirer les enseignements du débat. Comme vous avez vu sur le programme, chacun a cinq minutes pour tirer ses enseignements. Merci de respecter ce temps.

André VIOLA, Président du Conseil général de l'Aude

Merci, Monsieur le Président. Mesdames membres de la Commission, accueil républicain, oui, sur ce territoire audois où vous avez déjà tenu des réunions, à Port-la-Nouvelle, à Lézignan et la conclusion, aujourd'hui, à Narbonne. J'excuse le maire de Narbonne avec qui j'étais sur une autre manifestation précédemment et qui est retenu par ailleurs.

Simplement trois points, pour tenir les cinq minutes.

Pour nous, Conseil général de l'Aude, ce débat public a été positif, d'abord parce qu'il a permis de clarifier le projet, de mieux le présenter. Ce projet hydraulique régional a été expliqué, tant au niveau de ses caractéristiques techniques que de ses objectifs, agricoles, touristiques, environnementaux et domestiques. Il a permis à tous ceux qui le souhaitaient de s'exprimer, soit au travers des différentes réunions que vous avez organisées, soit au travers des cahiers d'acteurs, le Conseil général de l'Aude ayant fait lui-même un cahier d'acteurs, ainsi que le Conseil économique et social de l'Aude, la Chambre d'Agriculture et bon nombre d'autres acteurs audois. Les personnes qui n'étaient pas à l'origine favorables au projet et qui ont été peut-être convaincues ou pas, ont pu faire part aussi de leurs arguments et de leurs solutions alternatives (retenues collinaires, forages individuels, etc.).

Quels enseignements en tirer pour l'Aude ? D'abord la volonté pour le Conseil général de poursuivre son programme dit Adaé, un programme qui vise à la sécurisation de la ressource dont ce projet fait partie, mais aussi à un maillage de l'ensemble du territoire audois, à l'interconnexion, aux recherches de fuites, aux économies d'eau. Egalement un enseignement, et une volonté qu'avait

mon prédécesseur et que je confirme ici, de préserver les eaux souterraines au maximum et de limiter les forages individuels, publics ou privés d'ailleurs, sauf dans les endroits où il n'y a pas de solution alternative. Puis, il faut tenir compte de la forte attente de la profession agricole qui a fait la démonstration, dans le cadre de ce débat, de sa volonté de s'impliquer dans un développement d'une irrigation raisonnée.

Quelles suites ? Ce sera ma conclusion, pour tenir les délais. Bien évidemment, nous allons être attentifs au travail que le Conseil régional Languedoc-Roussillon va engager sur les enjeux que je viens d'évoquer. Le Conseil général de l'Aude sera à ses côtés pour apporter son analyse et essayer d'enrichir par son expérience le futur service public régional de l'eau.

Pour ce qui nous concerne, nous allons poursuivre le travail engagé avec nos partenaires sur le volet agricole du programme Aqua Domitia et sur le volet eau potable. Nous soutiendrons la démarche de la région Languedoc-Roussillon auprès de l'Union européenne pour obtenir des accompagnements financiers sur l'ensemble de ce projet.

Pour notre part, en 2012 et dans l'attente des conclusions qui seront tirées par la région Languedoc-Roussillon sur ce débat public, nous maintiendrons les inscriptions de nos engagements financiers au niveau de notre plan pluriannuel d'investissement, dans l'attente de l'engagement définitif du Conseil régional du Languedoc-Roussillon que nous appelons de nos vœux au vu de la réalisation et du résultat de ce débat public. En tout cas, encore merci à vous d'avoir su parfaitement mener ce débat dans toute la région Languedoc-Roussillon. Merci.

(Applaudissements)

Présentation des principaux enseignements du débat public **par les membres de la CPDP**

Philippe MARZOLF

Merci à vous d'avoir respecté le temps : 4 minutes 24. Vous étiez parfaitement dans l'ordre. Surtout, il faut remercier le public d'avoir participé. Nous ne sommes que les organisateurs.

Comme vous l'avez vu sur le programme, les membres de la Commission vont vous présenter maintenant les principaux enseignements que la Commission particulière tire du débat. C'est important. Vous avez vu dans le programme que l'on aura ensuite vingt minutes d'échange. Avant d'écrire le compte rendu qui deviendra officiel dans les deux mois, il est important pour nous de pouvoir bien voir si les enseignements que l'on vous présente sont aussi ceux que vous avez retenus.

Toujours un rappel du cadre. Je vous rappelle que BRL a saisi la CNDP le 29 décembre 2010 parce le volume de transfert d'eau interbassin est supérieur à 1 m³/seconde. C'est la loi du 27 février 2002. La Commission nationale du débat public, une autorité administrative indépendante, a décidé, en février 2011, d'organiser un débat public sur le projet, débat public sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques. Elle a nommé le Président et les membres de la Commission pour organiser le débat en toute indépendance des maîtres d'ouvrage et des acteurs et en toute neutralité. Je vous rappelle que nous n'avons pas d'avis à donner. Ce sont des enseignements que l'on tire. Le débat se déroule du 15 septembre au 29 décembre.

Quelles seront les suites ? Après le 29 décembre, la Commission a deux mois pour élaborer un compte rendu. La CNDP doit faire également un bilan que l'on publiera bien sûr. Dans les trois mois suivants, les maîtres d'ouvrage, donc BRL et la région, vont rendre publique une décision quant aux principes et aux conditions de poursuite du projet – maintien, modification, abandon – ou les mesures qu'ils comptent prendre pour répondre aux enseignements du débat.

Quelques chiffres de participation. Pour l'instant, sur les douze premières réunions publiques, il y a eu 880 participants, 200 participants aux réunions en ligne diffusées en direct sur internet. Ce soir, on est sur internet également. Il y a eu 40 cahiers d'acteurs, soit beaucoup de cahiers d'acteurs. C'est donc vraiment un débat d'acteurs, même si on peut regretter que le grand public ne se soit pas mobilisé pour venir suivre ce débat. On a organisé un atelier d'experts. 18 hydrogéologues ont publié une synthèse de leurs travaux sur les ressources en eaux souterraines de la région qui est bien sûr disponible et qu'ils ont exprimée.

Une petite particularité dans ce débat : un débat a été organisé au sein de l'Université de Montpellier II par des étudiants. On leur a donné la main pour qu'ils l'organisent, dans les masters dans le domaine de l'eau. Il y a eu une centaine de participants. On a fait également trois interventions dans des classes de lycée, Seconde, Première et BTS, sur des questions du débat public et également bien sûr sur des questions de l'eau.

Le site internet a reçu 17 000 visites. Il y a eu 200 interventions, 63 questions, 46 avis vidéo. Vous pouvez toujours faire des avis vidéo ce soir pendant ou après la réunion. Il y a eu des commentaires.

180 personnes ont suivi la page Facebook. C'est la première fois que l'on faisait une page Facebook pour un débat. Des personnes ont suivi le débat de cette manière.

Vous savez que le débat porte sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet. On a donc suivi l'opportunité, les objectifs du maître d'ouvrage et ensuite les caractéristiques, maillon par maillon.

S'agissant de l'opportunité, il y a des partisans au projet. Pour nous, d'après ce que l'on a entendu, la quasi-totalité des collectivités locales et d'autres institutionnels soutiennent le projet comme l'un des éléments d'une politique globale de l'eau. La plupart des agriculteurs et notamment les viticulteurs considèrent que l'irrigation est indispensable et adhèrent au projet.

Il y a également des opposants : Europe Ecologie les Verts, des associations, des particuliers qui se sont exprimés, qui contestent l'évaluation des besoins et des ressources qui a été faite par BRL, qui expriment des craintes pour l'environnement et la santé, notamment sur la qualité de l'eau du Rhône et voire, qui demandent de surseoir au projet au nom du principe de précaution.

D'autres participants subordonnent leur adhésion au projet à certaines conditions, des particuliers et notamment l'atelier d'experts. Ils demandent des études indépendantes sur les besoins et les ressources, qu'il faut refaire ou compléter et également des mesures d'accompagnement que le maître d'ouvrage compte mettre en place si le projet se fait. Voilà sur l'opportunité.

Il ressort du débat également trois objectifs généraux qui font consensus :

- privilégier les économies d'eau, notamment par la lutte contre les fuites, avec des objectifs qui ont été annoncés et persévérer dans le changement des comportements ; on a parlé des piscines, d'essayer de diminuer les consommations personnelles ;
- assurer l'égalité de traitement entre les territoires et au sein des territoires entre les différents usages (eau brute, eau potable, etc.) et entre les différents d'usage pour l'eau brute ;
- préserver les eaux souterraines et les réserver en priorité à l'eau potable.

Par contre, l'ambition de ces objectifs et les moyens de mise en œuvre ont fait débat, notamment les objectifs de lutte contre les fuites. Est-ce qu'on ne peut pas aller plus loin que 75 ou 80 % ? Cela a fait débat en tout cas et on le précisera bien sûr dans notre compte rendu.

Il est ressorti également dans le débat, de façon générale, une approche antinomique. Est-ce une politique de la demande ou une politique de l'offre ? C'est beaucoup ressorti dans les expressions et dans les différentes réunions. Pour les partisans d'Aqua Domitia, c'est un élément d'une politique globale privilégiant les économies d'eau qui permet de répondre à la demande. Certains estiment même que le projet est sous-dimensionné pour répondre à tous les besoins, notamment agricoles, parce qu'on a vu qu'il ne concernait qu'un certain petit nombre d'agriculteurs.

Pour ses détracteurs, Aqua Domitia répond à une logique d'offre, au risque de susciter de nouveaux besoins. Comme beaucoup d'eau arrive, les gens ne vont peut-être plus faire d'efforts. C'est la différence d'approche entre politique d'offre et politique de la demande.

Concernant les différents objectifs, on a repris les différents objectifs que le maître d'ouvrage avait apportés, dans son dossier notamment. Ensuite, pour chacun des objectifs, on a trouvé des réponses qui ont été exprimées dans le débat :

- sécurisation de l'alimentation en eau potable ;
- satisfaction des besoins démographiques ;
- accompagnement du développement économique régional et en particulier celui de l'agriculture ;
- atteinte du bon état écologique des milieux aquatiques ;
- anticipation des effets du changement climatique.

Ce sont les principaux objectifs déclarés par le maître d'ouvrage pour son projet.

Concernant la sécurisation de l'alimentation en eau potable, d'un point de vue qualitatif et quantitatif, il est ressorti que c'est l'apport d'une nouvelle ressource. C'est donc un objectif qui est approuvé pratiquement par tous les gestionnaires de l'eau, mais qui est contesté par ceux qui soutiennent que les ressources en eau existantes devraient suffire. En tout cas, on devrait continuer à les étudier et elles devraient suffire. Il y a des inquiétudes récurrentes sur la qualité de l'eau du Rhône. C'est revenu pratiquement dans toutes les réunions, au niveau des questions, même si des organismes d'Etat ont apporté des réponses positives en ce sens.

S'agissant de la satisfaction des besoins démographiques, il est prévu une forte croissance démographique. C'est une chance pour les uns, un risque pour les autres. Pour les uns, c'est une chance pour le développement de la région. Il faut l'encourager tout en l'accompagnant, mais elle nécessitera des ressources en eau supplémentaires qu'il va falloir trouver. Pour les autres, c'est un phénomène néfaste, s'il est mal maîtrisé. Il faut se baser sur les ressources en eau existantes pour fixer les limites d'accueil de la région.

On ne peut pas dire que 60 ou 80 % des personnes soient dans un sens ou dans un autre, mais ce sont deux éléments que l'on a entendus dans le débat.

Pour l'accompagnement du développement économique, je vais laisser Cécile Valverde commencer sur le monde agricole.

Cécile VALVERDE, Membre de la Commission particulière du débat public

Il y a des demandes générales du monde agricole. Il est évident d'abord qu'il y a un réel besoin d'eau pour la profession. Cela a été clairement affiché.

Sanctuariser les terres agricoles pour les préserver de l'urbanisation et en priorité, sans doute mettre en place les outils existants, comme les ZAP ou les PAEL.

Limiter les inégalités avec les territoires qui ne seront pas desservis en développant des solutions locales. On a eu beaucoup d'expressions d'agriculteurs qui sont trop loin par rapport à l'adducteur principal.

Favoriser la diversification des cultures et l'adaptation au manque d'eau. Du travail de recherche est à faire en ce sens.

Développer les circuits courts (maraîchage et cultures nouvelles) pour des besoins de développement de l'agriculture, mais également pour satisfaire les consommateurs des villes en particulier.

Il y a eu des demandes spécifiques de la part des viticulteurs qui se sont beaucoup exprimés aussi dans le débat. La majorité des viticulteurs qualifient l'irrigation comme vitale. Si on n'a pas d'eau, on ne s'en sortira pas. Un des objectifs est de stabiliser la qualité des récoltes par une irrigation raisonnée, pour mieux répondre aux attentes du marché. Cela a été largement expliqué au cours d'une réunion spécifique. Il y a des attentes en termes de régularité des rendements, voire de retour à des rendements plus rémunérateurs, même si l'irrigation seule ne suffit pas, comme on nous l'a bien expliqué.

Des craintes du monde agricole se sont exprimées tout au long des réunions. Il y a des inquiétudes sur les arbitrages à venir qui ne manderont peut-être pas, pour l'affectation de la ressource en eau, que ce soit en temps normal ou en temps de crise. Imaginons que dans un pic estival, il y ait des besoins et que l'on n'arrive pas à tout satisfaire, il se pourrait qu'il y ait des arbitrages. Il y a donc des craintes à ce sujet. Comment vont-ils pouvoir être faits ? Il y a des craintes d'un investissement important pour une rentabilité incertaine. Le retour sur investissement sera-t-il vraiment au rendez-vous ? Il y a des incertitudes sur les aides, notamment sur les aides européennes qui sont indispensables au financement des réseaux et qui les remettent en cause si elles ne sont pas attribuées. Il y a eu des demandes pressantes de réalisation à brève échéance des différents maillons. Il y a urgence sur certains maillons. On nous en a suffisamment parlé aussi.

Un autre domaine économique qui a été abordé, c'est celui du tourisme qui est une activité économique de la région très importante. Un rôle économique qui est reconnu, notamment en matière d'emplois. Une filière qui vise la diversification, diversification des périodes, mais aussi des localisations, non pas forcément sur le littoral, mais aussi dans l'arrière-pays. Enfin, la montée en qualité de cette économie du tourisme.

Pour certains, Aqua Domitia contribuerait à préserver les ressources locales en fournissant une ressource en eau brute pour les usages touristiques. On peut penser par exemple aux campings qui prélèvent beaucoup d'eau pour l'arrosage des espaces verts notamment. Cela viendrait bien sûr en substitution de l'eau potable.

D'autres craignent que le projet entraîne un développement touristique non raisonné, consommateur de ressources en eau. Des craintes se sont exprimées vis-à-vis des golfs notamment, du développement des golfs. C'est ce que veut dire un peu cette phrase.

Pour la suite qui concerne l'allègement de la pression sur les milieux aquatiques locaux, je vais passer la parole à Mireille.

Mireille LETEUR, Membre de la Commission particulière du débat public

Concernant l'objectif d'alléger la pression sur les milieux aquatiques locaux, tout d'abord, une obligation est rappelée : le bon état des milieux aquatiques imposé par la DCE. A ce propos et pour

atteindre cet objectif, il a été évoqué au cours du débat la nécessité que le projet Aqua Domitia se substitue de manière effective à une partie des prélèvements actuels. Des inquiétudes ont également été exprimées par rapport au risque de développement accru de forages individuels qui augmenteraient la pression sur les eaux souterraines. Ont été exprimées également des craintes de pression supplémentaire due au développement qui serait induit par le projet, craintes liées à la pollution agricole et à la production d'eaux usées. Il ressort également la nécessité d'accompagner le projet de mesures d'aménagement du territoire pour limiter la pression démographique sur les milieux.

Concernant l'objectif d'anticiper les effets du changement climatique, il ressort des échanges que le changement climatique est un phénomène incontesté, mais dont certains effets régionaux sont encore mal connus. Pour les uns, Aqua Domitia permet de répondre au changement climatique en tant qu'élément d'une stratégie diversifiée. Pour les autres, le projet ne fait qu'accompagner le changement climatique, sans inciter aux changements de comportement nécessaires pour s'y adapter.

Un autre point qui a été abordé au cours du débat concerne les autres solutions, solutions substituables ou complémentaires à Aqua Domitia. Les principales solutions qui ont été abordées sont résumées sur ce *slide* :

- le barrage du Salagou pour lequel des appels à une exploitation accrue ont été exprimés, mais il y a également des craintes des effets sur le tourisme ;
- le barrage des Monts d'Orb qui dispose d'une réserve disponible, mais des divergences quant aux modalités de partage de l'eau ont été exprimées ;
- les retenues collinaires, souvent évoquées comme une réponse locale, mais de mise en œuvre coûteuse ou parfois difficile ;
- les forages individuels pour lesquels les craintes d'un développement non maîtrisé ont été exprimées, qui présentent des avantages pour les usagers, mais des risques aussi pour les ressources souterraines et pour les budgets d'eau et d'assainissement des collectivités ;
- les eaux grises et la récupération des eaux pluviales qui sont apparues comme des solutions plus ponctuelles ;
- les eaux usées traitées qui présentent des problèmes réglementaires et d'acceptabilité sociale ;
- le dessalement d'eau de mer pour lequel se posent également des problèmes de coût, de consommation d'énergie et d'environnement.

A propos de l'eau du Rhône, les attentes, les craintes et les incertitudes ont porté principalement sur la qualité de l'eau du Rhône. Bien que de bonne qualité d'un point de vue réglementaire, elle suscite de nombreuses inquiétudes. Beaucoup de molécules sont difficilement quantifiables et leurs effets sont mal connus sur la santé et sur l'environnement. Des demandes d'analyses sur des paramètres complémentaires ont également été exprimées au cours du débat. BRL a mis à disposition un certain nombre d'éléments complémentaires à ce propos.

Ont également été exprimées des craintes relatives à d'éventuelles pollutions des milieux régionaux par l'eau du Rhône, impact considéré comme très réduit par certains notamment, au regard de pollutions locales déjà existantes. La pérennité du débit du Rhône a quant à lui fait également l'objet d'inquiétudes, en particulier pour les riziculteurs camarguais.

Le débat a conduit également à aborder la question de la gestion et du prix de l'eau. Il y a un point d'accord à ce propos : la tarification de l'eau potable doit inciter à une consommation économe, par exemple par la mise en place d'un tarif progressif. Il a été exprimé aussi des appels à la transparence du prix de l'eau et à l'équité sociale. Les agriculteurs quant à eux ont exprimé leur inquiétude du prix de l'eau et du niveau d'investissement requis. Ils demandent un prix identique de l'eau pour l'ensemble de la région, pour éviter des distorsions de concurrence.

Le coût du projet suscite des interrogations sur le coût d'investissement au regard d'un nombre limité d'agricultures bénéficiaires. S'agissant du financement des réseaux secondaires, il ressort également que des maîtrises d'ouvrage locales doivent émerger ou se structurer. Des interrogations subsistent sur les subventions indispensables, notamment européennes.

Sur la gouvernance d'après-débat, il ressort la nécessité d'actualiser et d'approfondir la connaissance des besoins et des ressources, que les demandes doivent émaner des territoires qui doivent s'organiser. Il a été rappelé également l'importance du rôle des SAGE et des CLE, Commissions locales de l'eau. Il a été évoqué aussi l'idée de mettre en place une gouvernance transbassins au niveau régional, voire à l'échelle du Rhône.

Je vais résumer de façon synthétique les principaux enseignements des réunions territoriales. Sur le maillon nord et ouest de Montpellier, il ressort de la réunion territoriale que le projet est attendu par l'agriculture, notamment par les viticulteurs, ainsi que par les collectivités.

Sur la partie Est du maillon Val d'Hérault, le besoin agricole apparaît prioritaire et des divergences ont été exprimées sur l'opportunité d'une utilisation accrue du Salagou.

Sur le maillon biterrois, des besoins pressants ont été exprimés pour l'agriculture et pour soulager la nappe astienne. Il y a également une crainte d'une utilisation plus importante de l'Orb en attendant l'interconnexion avec le Rhône.

Sur le maillon Littoral audois, il s'agit en fait d'un doublement de la canalisation, dans un but de sécurisation et non de développement de capacité. Sur ce maillon, l'eau potable apparaît prioritaire et le projet ne répondrait que très peu aux besoins agricoles, en zone amont seulement. Le sud narbonnais a exprimé, au cours de la réunion, qu'il se sentait délaissé.

Sur le maillon minervois, les viticulteurs expriment un besoin impérieux de l'irrigation, mais souhaitent qu'elle soit accompagnée d'une animation sur le terrain et d'une mobilisation pour la notoriété des produits.

Une réunion a également été organisée à Perpignan. Les Pyrénées-Orientales ne sont pas concernées par Aqua Domitia car les besoins actuels et à l'horizon 2030 peuvent être couverts par les ressources actuelles. Le département n'exclut pas un retour à des ressources externes, à plus long terme. Je vous remercie.

Philippe MARZOLF

Merci d'avoir tout écouté. On a prévu un temps d'échange avec vous pour savoir si ce qu'on vous a présenté correspond globalement à ce que vous avez vous aussi entendu et aux enseignements que vous tirez. Si vous voulez bien nous donner votre avis. La présentation a peut-être été un peu rapide, mais vous avez vu que déjà, on faisait les enseignements des réunions thématiques et que là, on a agrégé ces enseignements des réunions thématiques avec tous les enseignements des cahiers d'acteurs et des autres expressions, notamment sur internet. Qui veut réagir ? Ceux qui vont présenter leurs propres enseignements auront le temps de s'exprimer. Monsieur ?

Echanges avec le public

Jacques VIGNON, Association Paillade Mosson Coulée verte

Dans le résumé que vous avez fait, je trouve qu'il y a une chose qui a été laissée un peu de côté : c'est le problème du changement climatique. A mon sens, c'est quelque chose qui va avoir un impact très fort dans les décennies qui viennent. Cet impact va se manifester tout d'abord au niveau de l'agriculture. Cela va demander un changement considérable des pratiques agricoles. Je n'ai pas perçu que ce changement ait été réellement anticipé dans le cadre de ce projet.

Par ailleurs, cela va avoir un impact très important au niveau de la fréquentation touristique de la région. Cela va probablement conduire à une sursaturation du cordon littoral. C'est là où actuellement, on a la population la plus importante et on va se retrouver face à une situation où le maintien de l'activité touristique sera uniquement dépendant de la quantité d'eau que pourra amener le réseau Aqua Domitia.

Je me pose la question de savoir comment les politiques ont pu anticiper ce qui allait se passer au moment où le changement climatique aura considérablement modifié la situation dans laquelle on est. J'aimerais avoir davantage de précisions par rapport à ces problèmes. Merci.

Philippe MARZOLF

Je rappelle que ce sont les enseignements que l'on tire de ce que vous, public et acteurs, vous avez dit. On a fait une réunion spécifique sur le changement climatique, mais dans les autres réunions, il n'y a pas eu beaucoup d'interrogations ou de questionnements sur ces questions. Nous n'avons pas d'avis à donner, nous ne sommes pas des juges qui donnent un avis sur le projet. On a retranscrit ce que vous avez dit. On rajoutera quelque chose parce que vous venez de le dire, mais on ne pourra pas mettre dans notre compte rendu ce que vous n'avez pas dit. On est bien d'accord, mais on prend note bien sûr de votre remarque. Y a-t-il d'autres remarques sur ce que l'on n'a pour l'instant pas entendu ? Il est encore temps de pouvoir influencer sur le compte rendu. Monsieur ?

Didier VORDY, Maire de Minerve

Bonjour. Je suis très étonné d'une telle réunion. Nous avons un grand projet, sur Minerve et ses alentours, qui est l'objectif Grand Site, objectif qui a été acté par le Département, la région et l'Etat. On est en train actuellement de recruter du personnel. Dans cet objectif Grand Site, on voulait justement développer la viticulture sur tout le haut du Minervois.

Cela fait un an et demi que j'envoie des courriers à la Région, à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et j'ai appris ce matin à la Mairie qu'il y avait une telle réunion. Or j'avais demandé de l'eau pour le haut du Minervois, pour le contrefort des Montagnes noires, c'est-à-dire pour Minerve, La Caunette jusqu'à Saint-Jean-de-Minervois, non pas pour augmenter les rendements de la viticulture, mais pour maintenir les cultures dans ce secteur qui est abandonné, pour avoir un produit haut de gamme pour le vin de site puisque nous avons un territoire assez exceptionnel. Ensuite, pour continuer à travailler ce secteur, pour le rendre, au niveau touristique, beaucoup plus

attrayant, pour libérer un peu la partie du littoral et pour faire travailler les gens qui sont sur le secteur. Troisièmement, pour faire une barrière au feu. On vient de subir un gros incendie. Qu'est-ce qui a arrêté l'incendie ? Ce sont les vignes, ce ne sont pas les garrigues. Si on avait l'eau, on pourrait développer les cultures, notamment la vigne et on pourrait faire tout ce que je vous ai dit.

J'ai lu que dans le Minervois, il est impératif d'avoir une notoriété, mais je pense qu'il y a beaucoup plus que cela pour avoir de l'eau dans le Minervois. Je suis vigneron moi aussi, je suis viticulteur à Minerve et je peux vous dire que si on avait l'eau, on ne ferait pas des rendements qui écraseraient tout, mais on aurait au moins une qualité constante qui pourrait répondre à ce que le Grand Site demande, c'est-à-dire d'avoir des produits de qualité.

Philippe MARZOLF

C'est dommage que vous ne soyez pas venu à la réunion du Minervois.

Didier VORDY

Je viens de le savoir. Je l'ai appris ce matin parce qu'une collègue m'a demandé si je pouvais y aller à sa place. Je ne savais même pas qu'il y avait une telle réunion. Je remercie quand même la région Languedoc-Roussillon et la Chambre d'agriculture. J'ai envoyé des lettres et je n'ai pas eu de réponse, alors que j'étais partie prenante sur ce sujet.

Philippe MARZOLF

BRL et la région vous répondront peut-être quand ils feront leur intervention sur les enseignements, mais je ferai une réponse par rapport à ce que vous dites. Nous, on a entendu en tout cas que très peu d'agriculteurs seraient concernés par l'adducteur et les réseaux secondaires parce qu'ils ne passent qu'à un endroit, mais que les autres demandaient, pour qu'il y ait une égalité du territoire, que des solutions locales, retenues collinaires ou autres, soient recherchées et trouvées au niveau des différents territoires. Ce sont peut-être ces questions qui vous concernent.

Par contre, en ce qui concerne le tourisme, les touristes ne sont pas venus beaucoup s'exprimer. On a fait une réunion thématique sur le sujet. Quand on leur a dit de venir, ils sont venus, mais après, on ne les a plus jamais vus. Ils ne se sont pas beaucoup exprimés. On ne peut donc pas mettre ce que l'on n'a pas entendu.

Didier VORDY

En tant qu'élu du territoire et ayant fait les premières démarches il y a un an et demi, je suis très étonné de ne pas avoir été convoqué parce qu'on aurait amené beaucoup de choses. Il y aurait eu des réponses à nous apporter et peut-être des développements à faire.

Philippe MARZOLF

Désolé de ne pas vous avoir identifié comme acteur du territoire. D'autres réactions ? Madame ?

Madeleine DESMOULINS, Citoyenne du monde

Je suis étonnée de ce que vous avez dit sur le climat. Vous avez dit qu'on n'avait pas parlé énormément du climat. Or le changement climatique, sauf si on s'appelle Claude « machin », est certain. Ce qui est beaucoup moins certain, c'est la forme que prendra ce changement climatique. Il est assez probable qu'il sera en dent de scie, avec des catastrophes, des tempêtes, des tsunamis, des périodes de sécheresse, des périodes de pluies diluviennes, même en été. On n'en sait rien. Il me semble qu'Aqua Domitia est prématuré et qu'il est prématuré de se baser sur l'idée d'une sécheresse qui pourrait amener un désert sec.

Ceci dit, je préférerais, à l'heure actuelle, que mon argent et le vôtre soient investis dans certaines précautions, par exemple pour prévoir ces catastrophes naturelles. En ce sens, les retenues collinaires seraient, me semble-t-il, très intéressantes. On dit qu'elles coûtent cher. Et alors ? Est-ce qu'Aqua Domitia ne coûte pas cher ? Et est-ce que tout ce que vous faites ne coûte pas cher ? Moi, cela me coûte très cher en ce moment. Je préférerais que l'argent soit utilisé dans un double intérêt, d'une part dans un bassin d'expansion et d'autre part dans des retenues collinaires. Un spécialiste m'a dit qu'un bassin d'expansion et les retenues collinaires pour l'irrigation n'étaient pas tout à fait la même chose. Certes, mais on peut aussi mettre l'imagination au pouvoir et tenir compte des deux choses : bassins d'expansion et retenues collinaires.

En ce qui concerne la viticulture, on nous a dit en long, en large et en travers que l'irrigation pour l'agriculture durait deux mois, voire moins puisqu'en juillet et août, il y a aussi des moments où il pleut. Cela n'est donc même pas deux mois. Il me semble que des retenues collinaires seraient largement suffisantes pour irriguer très modestement les vignes en temps de sécheresse.

Je trouve très difficile d'intervenir. On ne sait pas quand on veut intervenir. Votre programme est très bien fait, mais on a des choses à dire et on ne sait pas trop quand intervenir.

Philippe MARZOLF

Vous avez là trente minutes pour intervenir, ensuite vous avez vingt minutes, puis dix minutes et encore dix minutes. Vous avez plus d'une heure pour intervenir.

Madeleine DESMOULINS

J'en profiterai. Merci.

Philippe MARZOLF

Profitez-en, bien sûr. On vous connaît. Je vous ai à l'œil, je vous passerai la parole sans problème.

Même si le changement climatique n'est pas beaucoup apparu dans le débat, on rajoutera des choses dans le compte rendu et sur les solutions locales à trouver. On mettra « l'intelligence au pouvoir » entre guillemets, si vous le permettez.

Madeleine DESMOULINS

Oui, bien sûr. En plus, c'est prématuré parce qu'on ne sait pas. Il faudrait d'abord protéger les populations.

Philippe MARZOLF

D'accord. Merci, Madame. D'autres réactions ? Madame ? Je ne passe pas la parole à BRL, mais ils répondront dans leurs enseignements. Ils auront une demi-heure, ils auront donc le temps de vous répondre.

Agnès GIZARD-CARLIN, Europe Ecologie les Verts

Bonsoir. Je voulais intervenir au sujet du coût de l'eau. Madame a rappelé que le coût d'Aqua Domitia serait quand même assez important. On en a parlé à la dernière réunion puisqu'on a dit qu'*a priori*, les réseaux secondaires dépendaient d'une subvention européenne.

Philippe MARZOLF

Les réseaux secondaires pour l'agriculture.

Agnès GIZARD-CARLIN

Pour l'agriculture. Je voulais savoir où en était la réponse.

Philippe MARZOLF

Il n'y a toujours pas de réponse à aujourd'hui. Elle devrait arriver fin décembre.

Agnès GIZARD-CARLIN

A priori, le projet ne serait pas viable sans subvention européenne puisqu'un conduit unique ne permettrait pas l'irrigation. Il est donc important d'avoir cette réponse. Je voulais mettre ceci en parallèle avec quelques témoignages qui avaient été donnés, notamment aux réunions de Lézignan et de Gigean, durant lesquelles les viticulteurs ont témoigné de l'existence de réseaux d'irrigation, avec l'eau de l'Orb qui allait sur le littoral audois par exemple. Ils ont dit qu'actuellement, ces réseaux étaient sous-utilisés. Un autre agriculteur avait cité une retenue collinaire qu'il possédait et qu'il ne pouvait pas remplir avec l'eau de BRL parce que le coût de cette eau était actuellement trop élevé. *A priori*, le coût d'Aqua Domitia ne va pas faire baisser le coût de l'eau. Cela a été dit notamment à Montpellier. Puisqu'il existe des infrastructures qui ne sont pas utilisées, je me pose des questions sur un investissement aussi important pour faire venir de l'eau du Rhône, alors qu'*a priori*, le coût va encore augmenter et que les agriculteurs n'en seront pas bénéficiaires puisqu'ils ont dit plusieurs fois que si le coût était trop élevé, ils ne pourraient pas utiliser cette eau.

Philippe MARZOLF

Donc, plus développer ce qui existe déjà et améliorer ce qui existe déjà.

Agnès GIZARD-CARLIN

Oui, avec un complément, comme on l'a dit, de retenues collinaires, etc. Puis, pour anticiper les éventuels changements climatiques, il faut travailler – il faut le répéter encore – sur les économies d'eau, la diminution des pertes d'eau. On en a beaucoup parlé.

Philippe MARZOLF

On a bien vu que c'était un consensus pour tout le monde.

Agnès GIZARD-CARLIN

Il me semble que les réseaux qui existent déjà doivent être optimisés avant d'investir autant dans la venue d'une eau qui sera encore plus chère.

Philippe MARZOLF

Vous êtes donc plutôt dans les opposants.

Agnès GIZARD-CARLIN

Economiquement, je rejoins l'intervention précédente. Il me semble que le coût est relativement important et il a été également dit par un viticulteur, à la réunion de Lézignan, que l'investissement apporté sur Aqua Domitia pouvait être reporté sur des recherches agricoles pour les agriculteurs, non pas pour amener l'eau, mais pour faire des études et mettre en œuvre des retenues collinaires. Cela va coûter cher, comme on vient de le dire. Il faudra donc de l'argent. On pourrait également éventuellement faire des recherches sur des cépages résistants, des porte-greffes résistants à la sécheresse, etc. Il y a donc tout un travail à développer et il faudra de l'argent pour cela. Si l'argent est mis sur Aqua Domitia, *a priori*, il sera difficile de le mettre partout. S'il existe déjà des réseaux qui sont sous-utilisés et que l'on développe en parallèle les recherches agricoles, je pense que cette utilisation de l'argent public serait plus intéressante et plus utile.

Philippe MARZOLF

Merci de votre réflexion. D'autres réactions ? D'autres avis ? D'autres précisions à apporter sur les principaux enseignements que l'on a tirés pour l'instant ? Non, vous attendez tous de voir ce que BRL et la région vont dire, quels vont être leurs enseignements. Monsieur ?

Jean-Luc THIBAUT, Association ECCLA

J'avais une petite question. Il me semblait que dans le Grenelle de l'environnement, on avait dit que dans les grands projets, il ne fallait pas parler seulement d'investissement, mais aussi de fonctionnement. Je n'ai pas l'impression que dans le dossier il y ait grand-chose sur ce que ce projet va coûter en fonctionnement sur vingt, trente, quarante, cinquante ans. Il faudrait mettre en face les coûts. Le projet va coûter beaucoup en investissement, on n'est pas sûr qu'il soit tellement rentable. Est-ce que chaque embout du tuyau devra payer le supplément pour être raccordé ? Au contraire, est-ce que cela va être pondéré avec la totalité du coût de l'ensemble du réseau BRL à partir du Rhône ?

Je vois un coût important, alors que les agriculteurs vont prendre un peu d'eau pendant une petite période de l'année et que le tourisme va prendre un peu d'eau pendant l'été. Si on dit à un distributeur d'eau qu'on va consommer son eau pendant quinze jours et que le reste du temps, on ne veut pas de son eau, de la même manière que pour l'électricité, le fournisseur va avoir du mal à faire tourner sa machine. J'ai l'impression qu'il n'y a pas vraiment d'éléments pour voir combien cela coûte réellement, investissement et fonctionnement et pour voir si le projet est rentable. S'il n'est pas rentable, qui va payer à la fin ? Les agriculteurs veulent bien de l'eau, mais ils ne vont pas payer 100 % du réseau dans leurs champs. Donc, qui va payer si ce n'est pas l'Europe ? C'est nous qui allons payer. Qui va payer les déficits ? Je n'ai jamais vu un réseau qui ne fonctionne que quelques heures par an et qui soit rentable. Soit on fait exagérément monter le prix de l'eau pour celui qui consomme, soit on le pondère sur tout le monde et il augmente pour tout le monde.

Je ne sais plus si cela est dans la charte de l'environnement ou dans le Grenelle, mais il avait été dit que dans le cas d'un grand projet, il faudrait présenter à chaque fois un scénario alternatif. J'aurais aimé, comme on l'a fait par exemple pour la THT France-Espagne, qu'un bureau d'études présente un scénario alternatif, propose de mettre l'argent dans une autre solution. On répond aux mêmes besoins, si les besoins existent, on met toutes les solutions (économies, retenues collinaires, toutes les maisons équipées de mousses, l'eau des stations d'épuration, etc.) et on nous dit combien coûtent toutes ces solutions en investissement et en fonctionnement, dans quel état ce sera dans cinquante ans. Cela coûte peut-être moins cher à la collectivité parce que par définition, l'eau que l'on ne consomme pas coûte beaucoup moins cher. Une fois qu'on a investi, elle ne coûte plus rien, ce qui n'est pas le cas d'un réseau d'eau. L'eau ne coule pas toute seule du Rhône, il faut l'amener. Il me manque cette alternative. Tous les élus disent qu'ils feront des économies d'eau, qu'ils feront attention. C'est facile à dire, mais une fois qu'il y aura le tuyau, je suis persuadé qu'on ne cherchera pas à faire des économies, sauf si les économies coûtent moins cher que d'acheter l'eau. Par contre, s'ils ont du mal à vendre l'eau et qu'il faut mettre du débit, on ne fera pas d'économies. C'est souvent ce dont on s'est rendu compte. Quand l'énergie n'est pas chère, personne ne s'embarrasse à l'économiser, mais quand elle est chère, on dit que ce n'est pas le moment. Je n'ai pas senti qu'il y avait vraiment une démarche alternative.

Philippe MARZOLF

BRL vous le précisera, mais c'est vrai que dans leur dossier, ils ont fait des études sur les ressources actuelles, dans les différentes parties de la région, pour savoir si les économies suffisaient à répondre aux futurs besoins. La réponse, c'est qu'elles ne suffisent pas et qu'il faut donc faire Aqua Domitia. Il n'y a pas eu d'étude indépendante, comme vous dites, qui a été faite sur ce sujet. Si vous vouliez que la CNDP finance une étude indépendante, il fallait nous saisir en début de débat.

Jean-Luc THIBAUT

Et BRL ?

Philippe MARZOLF

Il faut le dire à BRL qu'ils auraient pu faire une étude indépendante. Madame de nouveau ?

Madeleine DESMOULINS

Cette intervention m'a fait penser à l'intervention de Monsieur Viola. Pour lui, tout est bouclé. D'ailleurs, il a raison, c'est évident. Mais il a parlé d'un grand service public régulateur de l'eau. Moi, je me demande qui va gérer cette eau. Est-ce que cette gestion va être déléguée à x, y ou z ? Ou va-t-il s'agir vraiment d'un service public de l'eau ? Monsieur Viola a dit qu'il était très enthousiaste, qu'il y aura un grand service public régional de l'eau. Qu'est-ce que cela veut dire ? S'agira-t-il d'un service public de l'eau ou d'une délégation de service public ? Est-ce que ce sera délégué aux multinationales quelles qu'elles soient ?

Philippe MARZOLF

Ils vont répondre tout de suite. Est-ce que d'autres personnes veulent intervenir avant de repasser la parole à ceux qui ont déjà parlé ? Madame ? Vous aurez le temps, au cours de la soirée, de répondre aux enseignements que BRL tire ou que les autres collectivités tirent.

Agnès GIZARD-CARLIN

Pour parler de délégation de service public, il a été dit, lors d'une réunion à Montpellier, que BRL versait *a priori* des dividendes à une entreprise privée. Cela m'étonne. A partir du moment où une entreprise verse des dividendes, ce n'est pas tout à fait le fonctionnement d'un service public.

Je rebondis également sur l'intervention précédente, sur le coût de fonctionnement. Puisque BRL reverse des dividendes, il faut que ce soit rentable et pour que ce soit rentable, il faut que des gens payent. On n'a pas parlé du coût de fonctionnement pour le projet lui-même, mais on a déjà parlé de l'entretien du réseau existant, à la réunion de Béziers me semble-t-il. Il semble que la sécurisation du réseau actuel va coûter presque autant que le projet Aqua Domitia. On peut donc imaginer que l'entretien et le coût de fonctionnement du projet Aqua Domitia seront relativement élevés. Une société qui verse des dividendes, ce n'est pas un fonctionnement public.

Philippe MARZOLF

Ils vont réexpliquer. Monsieur Bouillé de la région et Monsieur Blanchet de BRL, je vous propose de répondre rapidement aux questions qui ont été posées et ensuite, de tirer vos enseignements du débat que vous-mêmes, en tant que maître d'ouvrage et concédant, vous tirez.

Christian BOUILLE, Conseiller régional, questeur, délégué à l'eau, aux risques naturels et Aqua Domitia

Pour le service public, je peux répondre à la dame qui vient d'intervenir. On ne peut pas aller plus vite que la musique. On a voté, le 1^{er} septembre 2011, la création du service régional de l'eau. A ce que je sache, on finit l'année et il n'y a pas longtemps que le 1^{er} septembre est passé. C'est un premier point.

Deuxièmement, dans la réorganisation de BRL et de son Conseil d'administration – cette structure n'était pas faite ainsi – la majorité publique est à 75 %. Nous sommes en train de négocier avec un privé qui va vendre ses parts, de telle manière que l'on arrive à avoir complètement un service public régional de l'eau. Il se mettra en place petit à petit avec nos partenaires, les départements, les agglomérations, les villes, etc. Donc, soyez rassurés.

Philippe MARZOLF

Monsieur Bouillé, c'est un *scoop* parce que pour l'instant, on ne l'avait pas entendu. La région et le département rachèteraient les parts que la SAUR détient dans BRL.

Christian BOUILLE

C'est en cours. S'il y a une quatorzième réunion un peu plus tard – on ne sait jamais – on vous le dira.

Philippe MARZOLF

Si vous voulez, on peut en organiser une plus tard.

Christian BOUILLE

Je m'excuse de notre retard mais on était piégé dans Montpellier. En plus, je suis victime d'une attaque virale à répétition et je ne peux plus parler, mais enfin, on est là parce que l'eau, c'est la vie et elle va nous redoper.

Philippe MARZOLF

Vous pouvez répondre aux différentes questions qui vous ont été posées en complément et vous tirez les enseignements du débat.

Présentation des principaux enseignements du débat public par la région et BRL

Christian BOUILLE

Nous sommes ravis qu'après trois mois et demi de dur labeur, treize réunions dont six thématiques et six territoriales, nous arrivions à cette conclusion qui ne sera pas une conclusion définitive. On va voir les éléments que la Commission particulière du débat public va nous donner et on verra ce que nous en ferons.

Je commence cette intervention qui est la représentation de la politique de la région et j'excuse le Président Christian Bourquin qui est retenu par ailleurs. On ne lui fera pas d'injure, l'un des axes majeurs de la politique qu'il conduit – il le dit assez souvent – concerne la politique de l'eau. Il aurait été évidemment ravi de voir quelles sont les réalités, mais n'ayez crainte, on lui retransmettra, de la manière la plus précise, ce que nous avons vécu. Dans les réunions thématiques, il y avait un peu moins de monde que dans les réunions territoriales, mais les réunions territoriales, pour chaque maillon, se font sur le terrain. La politique qui compte est celle que l'on fait tous les jours, avec les gens. J'ai entendu parler de la qualité du vin.

J'ai entendu parler le maire du Minervois qui faisait quelques remarques sur la communication. Le dispositif a peut-être un peu pêché. Pourtant, dieu sait si vous avez utilisé tous les moyens médiatiques actuels pour que les choses soient connues et que les gens interviennent. C'est une petite critique, mais je pense que Monsieur Marzolf et son équipe de professionnels n'en sont pas responsables. En tout cas, si on avait voulu rassembler plus de population sur ces discussions sur l'eau, il suffisait d'assécher les villages et de couper l'eau. Dès lors, je peux vous dire que tout le monde serait venu voir ce qui se passait.

Je commence mon intervention avec le sentiment qu'entre le 27 septembre et le 15 décembre, il s'est fait beaucoup de travail, comme l'ont vu ceux qui ont pris la peine de regarder les cahiers, etc. Quand la région a proposé ce débat, elle a été excessivement intéressée. Pourquoi ? Parce qu'avant même que l'on envisage un débat public, on avait par anticipation entamé une large concertation, dès les prémices du projet Aqua Domitia, dans le cadre de l'instance qui avait été mise en place par le Préfet de région. C'est donc une affaire qui remonte à un certain temps. Rappelez-vous du tuyau qui allait jusqu'à Barcelone. Tout cela est maintenant de l'histoire ancienne. On est arrivé à ce projet qui a mûri, qui a été présenté et qui intéresse très fortement la région, pour une raison simple. On ne peut pas rester en l'état compte tenu de l'augmentation de la population, de l'augmentation de la température, etc. Ces facteurs nécessitent que l'on prenne des décisions claires.

Le débat public nous a donné l'occasion d'aller beaucoup plus loin. Monsieur Marzolf nous a présenté les enseignements, d'une fois à l'autre et je suppose que ce soir aussi. Même si je suis arrivé en retard, je vois ce qu'il a pu dire. Ensuite, on va en tirer des enseignements, on va voir ce que l'on en fait. C'est une phase de l'opération.

Il y a eu des centaines de participants. Pour moi, ce n'est pas beaucoup, mais les participants qui étaient là étaient intéressés et ont fait avancer les opérations. Il y a eu des milliers de connexions internet. Il y a eu une quarantaine de cahiers d'acteurs, tous bien faits, sur du papier de luxe, bien illustrés. Franchement, cela fait plaisir de voir de tels documents.

Philippe MARZOLF

C'est du papier recyclé.

Christian BOUILLE

Le seul problème, c'est que cela va coûter quand même assez cher. Non ?

Philippe MARZOLF

Moins cher que votre projet, Monsieur Bouillé. On est à 750 000 euros pour tout le débat.

Christian BOUILLE

C'est quand même la région qui paye, avec l'argent du contribuable.

Il y a eu un vrai débat sur l'eau. Je vois là des fidèles de ces réunions, la dame blonde qui est pratiquement toujours là. Monsieur Ruf aussi a été un fidèle. Je crois qu'il n'est pas venu deux fois. On a eu un vrai débat sur l'eau et n'en doutez pas, ce débat se poursuivra. Qu'Aqua Domitia se fasse ou pas, on ne peut pas passer à côté de la politique de l'eau dans cette région, tout comme d'ailleurs dans d'autres régions que celle du Languedoc-Roussillon.

Pour avoir suivi ce débat de manière assidue – j'ai participé à onze séances sur treize – j'ai entendu, comme vous, Monsieur Marzolf, les opinions qui se sont exprimées et qui se répètent de séance en séance. Je vous remercie d'avoir fait à chaque fois un compte rendu qui était fidèle et je dirais, oui objectif. Cela a été une bonne chose.

Maintenant, que pouvons-nous retirer du débat aujourd'hui ? Pour la région, c'est encore trop tôt, il ne faut pas aller plus vite que la musique. Vous avez vu la remarque que j'ai faite sur le service public régional de l'eau. Il faudra respecter les délais qui ont été prévus et ils le seront. Il faut toujours travailler dans la légalité. Naturellement, ce débat public dure jusqu'au 29 décembre et nous aurons besoin d'en partager collectivement les enseignements avec les élus régionaux et les maires. Ce qui compte, ce sont les 1545 maires du Languedoc-Roussillon qui ont des problèmes. Pour ceux qui sont sur les collines, il faut envisager d'autres dispositifs, mais ce projet nous interpelle là-dessus.

Je constate quand même qu'une large expression s'est manifestée et qu'au fur et à mesure, il y a eu une meilleure compréhension du projet par les acteurs du territoire. En dehors des critiques sur la communication, des critiques de fond de la part de ceux qui sont radicalement contre, j'ai senti au fur et à mesure que la mayonnaise prenait, qu'on avançait et qu'on se comprenait. Cela a toujours été fait – je tiens à le souligner – dans un esprit de correction qui est tout à fait méritoire. On n'a jamais vu des discussions de chiffonniers. Cela n'a pas été du tout le cas, ce qui n'est pas toujours la règle. Je tiens à le souligner. Dans les discussions sur l'autoroute, ce n'était pas la même chose.

Qu'est-ce que j'ai entendu et retenu personnellement de ces discussions ? Premièrement, c'est une attente. Des dizaines d'agriculteurs et de viticulteurs sont venues nous exprimer leur désir de se développer, que ce soit aujourd'hui, dans le Minervois, à la réunion de Béziers la semaine dernière

qui a été très intéressante ou à Saint-Mathieu-de-Trévières. Il y a eu une expression sur ce que souhaitent les viticulteurs qui habitent ces secteurs.

Philippe MARZOLF

Monsieur Bouillé, vous en êtes déjà à dix minutes. Comme vous avez trente minutes à deux, vous vous êtes bien réparti le temps.

Christian BOUILLE

Je n'ai jamais dépassé, Monsieur Marzolf.

Philippe MARZOLF

Si, la dernière fois. Si vous vous engagez que c'est bon...

Christian BOUILLE

J'apprécie votre manière de gérer le temps.

Les viticulteurs souhaitent se développer dans des directions différentes. Certains veulent se positionner pour la qualité. On l'a entendu. D'autres travaillent dans la concurrence mondiale avec le Chili, l'Australie, l'Argentine, tous ces pays qui font du vin. Certains veulent développer une agriculture locale et des circuits courts. Vous voyez que la demande n'est pas tout à fait uniforme. Il faut en tenir compte, mais le dénominateur commun, c'est que tous manquent d'eau. D'où l'intérêt de savoir ce que l'on pourra faire avec l'eau du Rhône. Il manque de l'eau et ils veulent avoir la garantie qu'ils seront en dehors des cycles climatiques et qu'il y aura par conséquent un développement durable. Le terme est important et il faut le respecter.

J'ai entendu des collectivités recherchant une sécurisation de leurs besoins en eau potable. Cela a été un *leitmotiv* et dieu sait s'il est important. J'ai déjà dit plusieurs fois qu'il y avait sur la planète sept milliards d'individus et que pratiquement un milliard n'avait pas accès à l'eau potable. C'est catastrophique. Dans le Languedoc-Roussillon, on prend notre part. On ne va pas régler tous les problèmes du monde, mais on s'intéresse bien sûr à nos concitoyens.

J'ai entendu des appels à la vigilance sur plusieurs points. Premièrement, un partage équitable et solidaire des ressources en eau, pour remplir notre objectif et un respect de l'égalité des chances qui est inscrit dans le pacte régional du Languedoc-Roussillon.

Ensuite, nous avons été interpellés sur la gestion économe de l'eau : éviter les gaspillages et les pollutions. Vous avez fait tout à l'heure, Monsieur, une bonne remarque. Si l'eau est en quantité, on n'y fait pas attention et c'est en relation avec son prix. Je crois que ce débat a été largement entamé et qu'il va ressortir de ce que nous avons vu.

Sur la nécessité de préserver les ressources locales et les milieux aquatiques, on parle dans le SDAGE de la reconquête du bon état des masses d'eau.

Concernant la qualité de l'eau, l'eau du Rhône va être filtrée et analysée d'une manière régulière pour sécuriser. C'est une demande forte. Je crois que BRL pourra vous répondre sur ce sujet.

Tout cela me conforte dans l'idée que l'on mène une stratégie globale cohérente de l'eau. Nous avons d'ailleurs dit que l'ambition de renforcer ce cadre est de mettre en place le service public régional de l'eau. On vient de nous poser une question sur le sujet et on vient de donner un élément de réponse, mais on pourra aller plus loin si cela vous intéresse.

Naturellement, il faudra s'appuyer sur des projets de territoire et en particulier, avoir des concertations locales.

Il va falloir bien sûr que l'on finance. Un des points essentiels est de brancher les réseaux secondaires sur le réseau principal qui, comme vous le savez, coûte 140 millions d'euros et autant pour les réseaux secondaires. Sur ce point, les discussions seront serrées avec les ASA, les Associations syndicales agréées et les collectivités pour faire en sorte que les choses puissent se passer. Il ne faut pas attendre que quelqu'un paye à votre place. Il y aura un partenariat et je crois que ce sera l'un des facteurs de la réussite. On ne comprendrait pas d'avoir mis une épine dorsale qui va de Montpellier à Narbonne. Croyez-moi, 150 kilomètres, c'est long ; on vient de les faire. Par conséquent, voilà des réponses et une politique qui vous intéressent.

Ensuite, il faudra renforcer la coordination des politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire. On s'appuiera – ils vont avoir la parole, j'ai bientôt terminé, Monsieur Marzolf, ne vous impatientez pas – sur BRL qui est l'opérateur privilégié de la région. Ils ont un outil, un savoir-faire, une science qui sont incontournables et on travaille très bien avec eux. Il faudra trouver des crédits et on les trouvera avec la région, les départements, les collectivités, avec l'Europe, si elle existe encore. Si on attendait que tout soit réglé, on n'avancerait pas.

Ce service public de l'eau poursuivra notre objectif : fournir de l'eau de qualité et en quantité suffisante pour chaque Languedocien, non seulement aujourd'hui, mais aussi demain. Telle est la politique conduite par la région Languedoc-Roussillon.

On étendra bien sûr notre action en permanence. On va s'appuyer sur les bassins versants qui sont au nombre de 25 dans le Languedoc-Roussillon, sur les SAGE, sur toutes les structures. Il y a un monde efficace dans la politique de l'eau qui doit être mieux utilisé et mieux coordonné. Cela fait partie de notre politique.

Monsieur Marzolf, nous avons conduit un débat riche et fructueux – vous ne pourrez pas dire que je n'ai pas reconnu vos qualités – mais c'est une étape. En ce qui concerne la Commission particulière du débat public, cette étape se terminera en décembre, mais la région poursuivra les entretiens, les consultations, la recherche de ressources. Je citerai simplement, pour terminer, les Hautes-Corbières avec Paziols où il y a de l'eau chaude et de l'eau froide en grande quantité. Cela a été démontré par un hydrogéologue de talent, Henri Salveyre. Il y a d'autres réserves, mais aujourd'hui, Aqua Domitia est pour nous un outil sur une palette qui en contient bien d'autres. Telle est notre politique, mais nous sommes ouverts à toute discussion. Excusez-moi si j'ai été un peu long. Je ne m'étais pas entraîné pour faire dix minutes, mais c'est la dernière.

Philippe MARZOLF

Monsieur Blanchet, nouveau Directeur général de BRL, vous avez treize minutes pour compléter les enseignements que tire BRL.

Jean-François BLANCHET, Directeur général de BRL

Cela devrait suffire. Tout d'abord, on va resituer l'action de BRL, pour savoir de quoi on parle. Comme vous l'avez compris, la région donne la vision politique de ce que doit être l'aménagement du territoire et à partir de là, la portée du projet vis-à-vis des hommes qui font vivre ces territoires. BRL est opérateur technique. C'est donc celui qui va travailler à rendre possible ce qui aura été défini comme nécessaire au niveau de la vision de la collectivité régionale. C'est l'opérateur technique du service public régional de l'eau, comme l'a très bien dit Christian Bouillé.

Qu'avons-nous retiré de ce débat public ? Nous sommes à Narbonne, une ville romaine. Si on résumait par une formule un peu latine, on dirait : nous sommes venus, nous avons vu et nous vous avons entendus. Quelquefois, « nous nous sommes entendus » ne veut pas dire forcément que nous nous sommes compris. On l'a vu avec le feu d'artifice de questions qu'il y a eu tout à l'heure. On a eu le sentiment, un certain nombre de fois, au fil des réunions, avec nos techniciens, avec les équipes de la région, d'avoir apporté de la matière. Il nous a semblé quelquefois que dans les enseignements que l'on en retirait, les personnes qui intervenaient en retireraient aussi elles-mêmes des enseignements. C'est un peu un effet miroir. Un dialogue, c'est bouger soi-même, mais c'est aussi que les autres évoluent. On pense qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire. On pense que sur ces sujets – j'y reviendrai tout à l'heure – il faut sans doute beaucoup de communication et plus de transparence. Dans le domaine de l'eau, c'est nécessaire et c'est une évidence, mais je crois qu'il faudra peut-être aller plus loin.

Il nous a semblé aussi que pour bien se comprendre, il y avait la nécessité d'avoir un langage commun sur : quel est le problème posé ? Quelles sont les solutions possibles ? Et est-ce que la solution qui est proposée est la bonne solution ?

Au début des séances, on avait fait beaucoup d'efforts – on avait pris une entreprise de communication pour cela, KFH, on n'a pas lésiné sur les moyens – pour rendre intelligible le dossier, c'est-à-dire sortir du langage des techniciens que nous sommes, des économistes, des financiers, des communicants que nous avons dans la structure, pour en faire des éléments appropriables. Malgré tous ces efforts, il nous a semblé quelquefois, qu'on n'en avait peut-être pas fait assez. Les réunions ont été l'occasion, soit au travers des interventions directes, soit en dehors, dans les moments de convivialité, de continuer à échanger.

Le premier enseignement est donc qu'il va falloir continuer à dialoguer sur ce projet, continuer à concerter et s'il est retenu pour être réalisé, également dans les phases d'utilité publique ou de concertation ultérieure. Cela nous semble être un élément important.

Concernant les solutions à apporter, ce serait trop simple s'il y avait une solution unique. A un moment donné, on choisit une solution et on fait en sorte qu'elle soit la mieux adaptée au contexte rencontré. Dans les expressions que l'on a entendues, certaines sont parfois contradictoires. Certains disent qu'il faut apporter peu d'eau, d'autres disent qu'il faut en apporter davantage. Le

diamètre des canalisations était trop petit pour certains, trop important pour d'autres. Comment concilier l'inconciliable ?

C'est aussi un sujet d'interrogation. Un projet est aussi un parti pris. C'est peut-être se tromper ; c'est en tout cas apporter des possibilités pour que dans les territoires, pour le futur, il y ait des alternatives qui soient apportées. Apporter de l'eau, ce n'est pas favoriser le gaspillage. Apporter de l'eau, c'est aussi préserver et se substituer à des prélèvements qui aujourd'hui, portent atteinte à certains milieux. C'est ce que l'on appelle la substitution, la sécurisation. Il ne faut pas l'oublier. Sur certains territoires, l'eau apportée par le projet permettra d'arrêter des prélèvements par forage, sur des nappes sensibles et d'atteindre le bon état écologique, tel que la directive-cadre sur l'eau et sa traduction au niveau de l'ADEMA le prévoient. Il y aura peut-être des contestations sur ce point de vue. C'est le principe du débat public. On en débattrà.

Il y a également des projets qui sont prévus pour l'agriculture et qui nous semblent essentiels. L'agriculture est un monde qui évolue, les agriculteurs ont fait énormément d'efforts. Entre les années 60 et aujourd'hui, pratiquement 40 % d'économies d'eau ont été effectuées par des méthodes d'irrigation, par des types de matériels. Il faut reconnaître que la profession a fait d'énormes efforts sur le sujet.

Là aussi, on a eu des enseignements. On a entendu des voix d'opposants, on a aussi entendu des voix d'agriculteurs qui nous ont dit qu'ils ne voulaient pas de l'eau pour faire pisser la vigne, comme on disait dans le jargon, mais pour avoir des itinéraires qualitatifs. Certains contesteront. C'est le principe de la démocratie. Maintenant, qui aura raison ? L'avenir seul pourra le dire.

Je crois que tout cela amène à beaucoup d'humilité. Comme je le disais, les interventions techniques sont plus des mondes de certitudes, des mondes d'équations. La confrontation au réel que vous nous avez apportée nous a un peu fait bouger – il faut être honnête – sur une certaine manière de voir le projet, voire une certaine manière de le réaliser.

Dans l'ensemble des champs de questions, nous avons dégagé trois grandes familles. Evidemment, tout le monde ne va pas s'y retrouver. Il y en avait d'autres, on en débattrà éventuellement après.

La première – vous l'avez évoquée – concerne les attentes sur le prix de l'eau. Dans le prix de l'eau, il faut distinguer ce qui est l'économie générale de ce qui est le prix qui est sa traduction sur un angle financier. Sur l'économie des projets, les grands chiffres vous ont été donnés : 140 millions d'euros pour réaliser le système d'adduction, 140 millions d'euros pour aller ensuite vers les territoires, vers les usages, soit un total de 280 millions. Sur les simulations qui ont été faites en termes de prix, l'objectif a été d'être homogène avec ce qui se pratique au niveau du réseau hydraulique régional. Si on doit mettre un poids, Aqua Domitia représente 10 % de ce qui existe déjà au niveau du réseau hydraulique régional. L'égalité des chances, c'est faire en sorte que les tarifications qui existent sur 90 % du réseau hydraulique régional soient équivalentes, comparables aux 10 % d'Aqua Domitia. Nous y avons travaillé.

C'est aussi avoir un juste prix de l'eau pour que les investisseurs, les maîtres d'ouvrage qui vont ensuite réaliser les aménagements aient suffisamment de capacité entre le prix qu'ils vont payer à l'entrée d'Aqua Domitia et le prix qu'ils vont faire payer aux différents usagers à l'aval. Cela a été également examiné. Il y a eu des réactions de la part du public sur le sujet. Je pense que l'on va continuer à creuser ces questions, avec toujours des difficultés. Si le prix de l'eau est trop cher, il y aura moins d'usages et il y aura des tentations de faire des forages. Quand on a besoin d'eau, on

cherche à la trouver. C'est vrai pour des particuliers qui veulent arroser des pelouses et qui font des forages privés. La réglementation n'arrive pas à interdire ce genre de pratiques. On voit qu'à un moment donné, l'intérêt est d'apporter une ressource sécurisée et de faire en sorte qu'elle soit accessible, qu'elle ne soit ni trop chère ni pas assez. On conçoit que cela soit encore sujet à débat. Il faudra y travailler.

Par ailleurs, que le système tarifaire par lui-même favorise les économies d'eau. On l'a vu avec des idées de progressivité sur l'eau potable, ce qui est peut-être plus compliqué au niveau agricole. Cependant, il y a là tout un chantier de réflexion, ainsi qu'un chantier sur la solidarité par rapport à des petites collectivités qui peuvent être un peu plus impécunieuses et pour lesquelles la tarification ne doit pas être rédhitoire pour satisfaire leurs besoins.

Comme il a été dit également à plusieurs reprises, apporter une ressource en eau, ce n'est pas simplement faire un projet d'investissement. C'est aussi une responsabilité. On sait qu'avec l'eau, on va changer les comportements. Cela peut être des gaspillages ou des usages très économes. Pour faire la différence entre les deux, il faudra accompagner ce qui sera réalisé. Au niveau de BRL et de la région, il nous semble important d'être présent sur la manière dont les infrastructures vont être réalisées pour qu'il y ait de justes dimensionnements à l'aval, d'assister les maîtres d'ouvrage dans cette direction, ainsi que les bénéficiaires, que ce soient les agriculteurs, les collectivités, pour qu'il y ait le bon itinéraire d'irrigation avec la bonne quantité d'eau, apportée au bon moment, avec le bon rationnement. Cela ne s'improvise pas et le conseil sera sans doute nécessaire pour que les objectifs soient atteints, tels qu'on les a entendus. Vous contesterez le point de vue tout à l'heure, si on l'a mal compris.

Le troisième point important qui a été dit de manière assez systématique concerne la qualité de l'eau. Il y a des fantasmes, des représentations, des choses vraies, des choses fausses. Au début du projet, on pensait avoir un bon niveau de connaissance sur la qualité de l'eau du Rhône, avoir fait des études sur les PCB, avoir fait des études avec l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire. On s'est rendu compte finalement que tout cela était un peu dans nos armoires et n'était sans doute pas suffisamment accessible au grand public. Je crois que cela nous amène à privilégier des axes de transparence, d'accès à l'information par rapport aux attentes que vous avez exprimées. Il y aura sans doute intérêt, vis-à-vis de nos systèmes de type internet ou de communication un peu plus institutionnelle, de privilégier le retour au grand public de ces informations qui sont un patrimoine à partager, notamment par la communauté des chercheurs, mais aussi par tous ceux qui à un moment donné, veulent savoir ce qu'il y a dans la qualité de l'eau qui leur est fournie.

Comme il était indiqué dans la diapo de Christian Bouillé, BRL n'est pas une entreprise privée de manière singulière comme un major de l'eau. Cela se saurait. On n'aurait pas les mêmes résultats, on aurait un très grand siège, on mettrait des bateaux qui font le tour du monde. Ce n'est pas le cas, vous le savez bien. On est un acteur qui est une société d'économie mixte locale, avec 75 % de capitaux publics et un projet qui vous a été rappelé de devenir plus indépendant par rapport aux majors de l'eau. Cela reste pour le moment une information réservée puisque des instances décisionnelles doivent encore se réunir pour acter cette position. En tout cas, un sens est donné à l'histoire et il semble important, pour le futur, pour les bénéficiaires également des services que nous allons apporter, d'aller, de manière résolue et déterminée, dans cette direction.

Trois points qui feront un peu moins de trois minutes, pour la nécessité des trente minutes. Monsieur Marzolf regarde le compteur, il est impitoyable. C'est un métronome.

Philippe MARZOLF

Tout le monde regarde le compteur. Je n'ai même rien à dire.

Jean-François BLANCHET

J'aimerais que l'on m'écoute plutôt que de regarder le compteur, ce qui est un classique en matière d'eau.

Trois points. Evidemment, BRL, aujourd'hui, est plus que jamais, comme il a été rappelé par Christian Bouillé, au service des élus du territoire. On a souvent reproché à la structure d'être technocrate, de décider par elle-même des projets. Cela venait peut-être de nos anciens ingénieurs polytechniciens, du génie rural. C'était un peu une image à la Pagnol. Aujourd'hui, les choses sont très différentes. On n'est plus dans ces images. On est un opérateur, on est une main au service d'une tête. Je crois que c'est important de le rappeler et cela changera sans doute la manière de faire des projets.

Le service public régional de l'eau est un concept. Il faut le rendre concret et tangible. On a un certain nombre de collectivités partenaires, l'agglomération de Montpellier notamment. Louis Pouget a été très assidu à l'ensemble des réunions qui se sont passées. Puis, un certain nombre d'autres acteurs nous attendent pour que ces investissements soient durables. On sait que l'argent public est rare aujourd'hui. Tout euro investi doit donc être une garantie pour l'avenir. On en a la responsabilité, vous nous l'avez rappelé assez régulièrement en disant : « Attention au coût du projet. Investir dans ce projet 280 millions d'euros, c'est priver d'autres projets de 280 millions d'euros ». Il faut donc être certain tous ensemble que c'est le bon parti pris, la bonne option. On l'a entendu et on continuera à travailler sur ce sujet.

Au-delà de l'eau et du gaspillage, il y a un autre point qui est au centre de nos préoccupations. Ce sont les économies d'énergie. Pour amener l'eau, il faut la pomper. On la pompe sur plusieurs étages. Pour cela, on a à cœur aujourd'hui d'avoir un système qui soit le plus optimisé possible parce qu'encore plus que l'eau, il pourrait manquer l'énergie pour l'amener. On doit y penser dès maintenant pour que les générations futures n'aient pas ce type de problème.

Enfin, pour terminer, le terme d'objectif d'exemplarité est un peu pompeux. Qui ne voudrait pas être exemplaire ? Vous serez amenés à juger. Je pense que le débat citoyen qui était lancé se poursuivra. Maintenant, tout le monde a nos noms et nos adresses mails, je pense qu'on va avoir un certain nombre de demandes. On continuera à y répondre, je pense que c'est important. La concertation n'est pas simplement un passage obligé. Elle en a été un, on ne va pas se mentir. BRL, en tant que maître d'ouvrage, a actionné le dispositif parce que la réglementation le lui obligeait, mais on s'engage à le continuer dans l'avenir.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Si je retiens le fait que le débat public a permis aux ingénieurs d'évoluer et d'être maintenant vraiment au service des territoires, on a fait notre job, comme on dit. Du moins, les participants ont fait leur job.

Vous n'avez pas répondu à la question du coût de l'investissement et du fonctionnement. Est-ce qu'il va être rationalisé sur l'ensemble du réseau BRL ou va-t-il être maillon par maillon ? Vous n'avez pas répondu.

Jean-François BLANCHET

Heureusement, on va regarder les choses dans leur globalité. La concession hydraulique qui nous a été confiée au départ par l'Etat et qui a été reprise par la région en 2008, à la faveur de la loi de décentralisation, est une économie globale. En clair, les 10 % d'Aqua Domitia, en termes de compte d'exploitation, vont être globalisés dans les 100 % du réseau hydraulique régional. Cette mutualisation permet des péréquations tarifaires, ce qui permet l'optimisation de l'ensemble des gestions. C'est vrai que c'est différent des banques. En général, les banques veulent être bénéficiaires dans chaque compartiment parce que la somme des chiffres positifs est positive. C'est une très bonne démonstration. Dans le cas d'espèce, l'idée n'est pas d'investir à perte, mais d'avoir une approche unifiée pour que l'accès de l'eau au niveau des territoires soit le même sur plus de 350 communes, une fois qu'Aqua Domitia aura été réalisé. C'est important.

Philippe MARZOLF

Merci. Y a-t-il des réactions par rapport à ces enseignements ? Madame ?

Echanges avec le public

Madeleine DESMOULINS

Je n'ai toujours pas compris qui va gérer financièrement. Allez-vous mettre l'eau du Rhône dans le circuit normal, le château d'eau comme on disait autrefois, l'épuration, etc. ? Chez nous par exemple, c'est la SAUR qui gère l'eau potable.

Philippe MARZOLF

On parle d'eau brute là.

Madeleine DESMOULINS

A quel moment cette eau brute va-t-elle être comptabilisée sur les réseaux ? Y aura-t-il des compteurs ? Comment cela va-t-il marcher ?

J'en viens quand même à l'eau potable. A quel moment allez-vous soustraire de ce tuyau de l'eau pour l'envoyer dans le système de purification en tous genres ? Cela me semble extrêmement difficile, voire impossible. Dans chaque village, c'est impossible. Qui va payer ? A chaque fois que je prends un litre d'eau au robinet, je me dis que je suis en train d'arroser financièrement les actionnaires de la SAUR et cela me rend malade. Je préfère le vin, mais si le vin est arrosé par l'eau du Rhône, gros problème !

L'énergie, pour amener cette eau, c'est un problème de fonctionnement. Il y a des hauts et des bas, vous allez donc devoir pousser cette eau. Elle ne va pas descendre par gravité du Rhône jusqu'à Narbonne. Comment cela va-t-il être réglé ? Quelle énergie ? Quelle machinerie ? Est-ce que tout cela est compté dans les 280 millions ? Ne vous inquiétez pas, les 280 millions seront dépassés. C'est le provisionnel. Le coût ne sera peut-être pas doublé, encore que.

Je ne comprends pas comment votre eau va arriver sur le système existant, comment elle va être comptabilisée et à qui.

Philippe MARZOLF

Merci, Madame. Est-ce que vous pouvez répondre rapidement ?

Jean-François BLANCHET

Rapidement, c'est impossible, vu l'étendue de la question.

Philippe MARZOLF

Déjà, l'eau potable passe par les usines de potabilisation.

Jean-François BLANCHET

Je vais essayer, à défaut de le faire rapidement, de répondre simplement. On a parlé de l'énergie, il faut pomper effectivement l'eau qui va arriver. Pour cela, il y a ce que l'on appelle des stations de pompage. On met des pompes, on amène de l'électricité qui fait tourner des moteurs et qui élève l'eau.

Madeleine DESMOULINS

Quelle est la consommation de ces stations ?

Jean-François BLANCHET

C'est variable selon la hauteur de pompage. Au total, pour amener l'eau sur les Piémonts les plus hauts, il faut compter 300 mètres d'élévation pour à la fois vaincre l'altimétrie et apporter la pression nécessaire pour vaincre les pertes de charge dans les canalisations et pour avoir par ailleurs la pression résiduelle. Tout cela a été étudié et son prix aussi évidemment. Le montant de 280 millions d'euros correspond à l'investissement, soit acheter des tuyaux, des pompes et réaliser le projet. Ensuite, on a estimé l'exploitation, le fonctionnement. Il est entre 5 et 7 millions d'euros par an. On a fait un compte d'exploitation parce que faire un projet, c'est faire un compte d'exploitation. Je vous donne un ordre de grandeur, vous me pardonnerez si ce n'est pas à la virgule près. Le coût de l'électricité représente en général environ 10 % des charges. C'est ce que l'on observe relativement classiquement.

Je dis qu'il faut être économe en énergie parce que tous les systèmes de pompage n'ont pas la même efficacité. Certains sont très pointus, mais sont plus chers. D'autres ne sont pas chers, mais n'ont pas une bonne efficacité. Il faut se poser la question. Est-ce que l'on prend un système qui n'est pas cher, mais qui n'a pas une bonne efficacité ? Est-ce que l'on prend un système plus cher aujourd'hui, mais qui permettra de consommer moins d'énergie plus tard ? Cela s'appelle de l'optimisation de projet. On ne va pas le voir aujourd'hui puisqu'on n'est pas encore censé avoir décidé le projet. Cela fera partie des études d'avant-projet détaillées d'aller plus loin sur ces questions pour optimiser le processus.

Vous avez demandé comment l'eau allait arriver. L'eau arrive par les tuyaux, à l'entrée des territoires, là où il y aura des agriculteurs qui vont s'organiser. Il y aura soit une desserte directe au coin de la parcelle, soit des Associations syndicales autorisées, comme on les appelle dans le jargon, auxquelles on va livrer l'eau pour des regroupements d'agriculteurs. Ils paieront l'eau à partir d'un comptage qui sera déterminé, avec un tarif associé et eux-mêmes la diviseront pour les différents propriétaires.

Philippe MARZOLF

Vous avez dit qu'en moyenne, le prix de l'eau brute, pour les agriculteurs, était de 0,20 ou 0,30.

Jean-François BLANCHET

Le prix moyen est entre 0,15 et 0,30 euro par mètre cube livré, ce qui est tout à fait compatible avec l'économie agricole. Le dégagement de valeur par l'eau permet de payer la facture et de dégager une plus-value.

Madeleine DESMOULINS

Sur les coteaux ?

Jean-François BLANCHET

Dans les plaines.

Ensuite, pour la partie potabilisation, de deux choses l'une, soit au niveau local, il y a déjà une eau potable de qualité, avec un forage. Comme on l'avait indiqué lors de la séance d'ouverture à Montpellier, le code de la santé publique dispose que lorsqu'on a le choix, on privilégie les ressources souterraines. Il n'est donc pas question d'amener de l'eau du Rhône pour arrêter les forages qui fonctionnent bien et pour la potabiliser. Pour autant, il y a des territoires où l'eau souterraine, bien que venant de la source qui est sous nos pieds, à côté du clocher du village, n'est pas forcément bonne. Il y a parfois des matières indésirables et elle est parfois de moins bonne qualité que l'eau du Rhône, même si cela peut surprendre. Là, d'un point de vue technique, on réalise des stations de potabilisation. Cela peut surprendre, mais on arrive à potabiliser de l'eau, à lui permettre de respecter l'ensemble des critères de la réglementation. Il y a 200 paramètres qui sont supervisés aujourd'hui pour s'assurer, selon l'état des connaissances actuelles, qu'elle n'est pas nocive pour la santé. Ce sont des processus qui sont tout à fait maîtrisés et sécurisés.

Pour donner un exemple, on dessert déjà en eau du Rhône qui est potabilisée, le littoral de la Grande-Motte, le littoral au niveau du Grau-du-Roi, une partie de Montpellier à certains moments de l'année, une partie de Nîmes. Que l'on sache, les gens ne sont pas malades, en tout cas, peut-être pas à cause de l'eau.

Philippe MARZOLF

Merci pour ces explications.

Madeleine DESMOULINS

La réponse n'est pas complète parce que dans les villages, vous allez quand même virer, dans les réseaux qui sont gérés soit par la SAUR, soit par...

Philippe MARZOLF

Ce seront les mêmes réseaux, Madame. Ce sera la même chose qui arrivera. Le distributeur achètera soit de l'eau brute soit de l'eau qui viendra des forages. Il faudrait revoir les autres réunions parce qu'on ne peut pas réexpliquer le système complet qui est prévu. D'autres réactions ? Monsieur ? Vous pourrez lui poser la question directement après la réunion pour y revenir.

Jean-Daniel RINAUDO, Chercheur au BRGM

Je voudrais faire part de deux commentaires que je souhaite constructifs par rapport à une éventuelle prolongation de ce débat public. Au cours de onze séances sur treize seulement, j'ai entendu beaucoup d'acteurs exprimer, non pas une opposition, mais une interpellation, notamment à la Région, sur la nature du projet politique, du projet de développement territorial que ce projet est supposé soutenir. J'ai entendu des gens questionner les objectifs de la politique sur le taux de développement touristique. J'ai entendu des gens interroger les objectifs de croissance démographique, des agriculteurs qui ont dit que la viticulture mourra peut-être sans eau, mais qu'elle mourra peut-être aussi s'il y a de l'eau, appelant à une politique de développement agricole intégré, avec des problèmes de foncier qui ont déjà été abordés par BRL.

Il me semble que le débat a un peu pêché sur le positionnement de la politique de fond. Vous en avez rappelé des éléments, mais c'est que j'ai entendu moi dans la salle. Je ne dis pas que cette politique n'existe pas, mais il me semble que vous n'avez pas réussi à convaincre sur ce point. Encore une fois, c'est un avis personnel, mais c'est ce que j'ai ressenti.

Le deuxième commentaire est plus destiné à l'opérateur technique. BRL a réalisé les études pour son propre compte. De ce fait, vous êtes partiellement suspectés de ne pas être totalement impartial. C'est une critique que l'on ne peut pas éviter. Je pense qu'il a manqué un peu de transparence sur la mise à disposition des chiffres sous forme de synthèse. Il faut aller les chercher, mais ils sont dans les études à droite et à gauche ou dans les présentations PowerPoint et les documents ne sont pas toujours étayés par des chiffres. Vous avez un peu pêché par manque de transparence sur les informations mises à disposition. Il est notamment un peu dommage de ne pas avoir mobilisé, non pas de la contre-expertise, mais le regard extérieur de toute cette communauté scientifique qui est présente à Montpellier et d'autres bureaux d'études. Il y a un pôle mondial de compétitivité sur l'eau à Montpellier. C'est un peu dommage de ne pas vous être appuyés sur cette expertise pour avoir un avis complémentaire qui augmenterait la transparence. Vous avez bien cité, Monsieur Blanchet, le mot « transparence », mais la transparence passe par la transparence sur ces chiffres qui étaient systématiquement des éléments de réponse à toutes les questions qui ont été posées dans la salle. Encore une fois, c'est une contribution que je souhaite constructive pour la suite et qui n'est pas du tout en opposition.

Philippe MARZOLF

Au début de la réunion, on l'a repris dans nos propres enseignements que l'on tirait du débat. Pour les prochaines études des besoins, vous ferez peut-être appel à un *pool* d'experts régionaux.

Jean-François BLANCHET

La transparence est acquise en cela que les études sont tout à fait accessibles et communicables. La transparence, ce n'est pas forcément faire réaliser par d'autres, dès lors que les compétences internes sont mobilisées. La qualité de BRL, dans cette opération, est d'être maître d'ouvrage. Si on prend un maître d'œuvre, on peut considérer qu'il y a aussi un lien de subordination du maître d'œuvre vis-à-vis du maître d'ouvrage qu'il aura choisi. Le maître d'ouvrage peut influencer ce que le maître d'œuvre va écrire. Quel est le niveau d'indépendance sur le sujet ? Je crois que le vrai niveau d'indépendance, c'est que l'on a remis à la collectivité publique, à la région Languedoc-Roussillon, des études qui ont été conduites par des experts qui sont reconnus au sein de BRL à un niveau international. Certains remettront peut-être en question leurs compétences, mais ce n'est pas le cas de la communauté qui les reconnaît à ce niveau-là. Je ne citerai pas les noms en question, mais ils se reconnaissent au niveau de BRL. Comme ces études sont accessibles, ceux qui souhaitent en débattre, ceux qui souhaitent apporter un regard alternatif pourront le faire.

On pourrait effectivement dire que l'on va payer trois fois la même étude avec trois cabinets différents et que l'on va voir les résultats. Est-ce qu'on aura pour autant bien utilisé les deniers publics ? Est-ce qu'on aura pour autant un matériau plus constructif ? Je n'en suis pas certain. Encore une fois, la transparence, c'est rendre les choses accessibles et permettre qu'il y ait un contradictoire possible. C'est ce que nous faisons.

Pour revenir sur le sujet, nous, on n'a pas vécu le débat public comme le fait de convaincre. On n'est pas là pour vendre à tout prix un projet. On n'était là pour faire un porté à connaissance, on était là pour apporter des éléments, des matériaux, traduits du mieux que nous pouvions. On a vu qu'il y avait encore des difficultés pour expliquer la potabilisation. On essaiera d'être encore plus pédagogue à l'avenir. On était là pour rendre le projet accessible, traduisible sur ce qu'il allait apporter et non pas simplement pour changer tous les regards. On n'a pas cette prétention. Comme nous-mêmes allons retirer des enseignements, il nous aurait semblé bien aussi que ceux qui sont venus avec des convictions retirent aussi des enseignements de ce qui a été apporté. Encore une fois, un dialogue, c'est cela. Sinon, c'est un dialogue de sourds.

J'ai à peu près 23 ans d'expérience chez BRL. Sincèrement, jamais on est allé aussi loin sur la communication d'un projet, sur le contradictoire qui est apporté, dans le fait, comme on dirait dans un jargon un peu anglo-saxon, de challenger les hypothèses. J'apprécie que la communauté scientifique que représente Jean-Daniel Rinaudo en veuille encore plus. BRL fait partie du pôle mondial de compétitivité sur l'eau. On en est adhérent. Il y a des engagements sur l'avenir. On prend rang et on participe d'ailleurs, avec un certain nombre d'unités de recherche, à des programmes communs. Je crois qu'il faut encore aller plus loin. On s'y engage. Cela fait partie des enseignements.

Philippe MARZOLF

Si vous me permettez, je prends la casquette de la CNDP, la Commission nationale du débat public, où on organise beaucoup de débats publics. Dans tous les débats publics, les maîtres d'ouvrage présentent leur projet à partir des études qu'ils ont eux-mêmes commanditées. Ils ont souvent élaboré seuls les cahiers des charges, choisi les bureaux d'études pour répondre à la question qu'ils posaient et il y a une suscription dans tous les débats publics. Il faut essayer de trouver de nouvelles formes d'indépendance, des experts pluralistes peut-être. Comme il existe des dispositifs

participatifs dans certaines villes, il faut peut-être qu'une partie des études soit confiée à un pôle d'experts pluralistes pour qu'ils apportent une autre vision. Je vous dis cela parce qu'on le voit dans tous les débats publics. Il faut réfléchir à cette question. Vous voulez réagir.

Jean-Daniel RINAUDO

Loin de moi de mettre en doute la compétence technique des gens qui ont réalisé l'étude et vous le savez parfaitement. Je les connais aussi et je les estime totalement. Ce n'est pas du tout la question.

Concernant la mise à disposition des chiffres, oui, les études sont là, mais quand on veut faire un petit tableau en A3, recto verso, avec des hypothèses sur les surfaces irriguées dans le maillon 1, le maillon 2, etc. c'est beaucoup de travail. Je n'ai pas eu le temps de le faire. J'aurais apprécié qu'il soit disponible et je pense que la disponibilité de cette synthèse d'information très courte des hypothèses techniques aurait répondu à une attente de la salle. Oui, il y a beaucoup de documents de synthèse disponibles.

Philippe MARZOLF

Dans le dossier du maître d'ouvrage, il y a des solutions basses et hautes. A la fin, on arrive à 7 000 hectares ou à 14 000 hectares en additionnant tous les maillons.

Jean-Daniel RINAUDO

Oui, mais j'ai ressenti, y compris dans les questions de la salle, un besoin supplémentaire.

Philippe MARZOLF

C'est la communication qui n'était pas assez complète.

Jean-Daniel RINAUDO

Concernant la conduite d'études, il ne s'agit pas de faire trois fois la même étude. Il s'agit de rajouter un tout petit peu pour avoir des regards extérieurs. Ces regards extérieurs n'apportent pas une contradiction, mais au contraire, un enrichissement. Je suis convaincu, comme je l'ai dit dans un petit mot sur le site, que beaucoup de gens qui sont en position de questionnement, sont susceptibles de devenir de fervents supporters de ce projet si on répond à ces attentes et si on fait monter la mayonnaise un peu plus que vous l'avez dit, Monsieur Bouillé.

Philippe MARZOLF

Y a-t-il d'autres réactions par rapport aux enseignements ? C'est bien aussi que tout le monde puisse s'exprimer.

Didier VORDY

Je n'ai pas assisté aux différentes réunions, mais je me posais une question. A-t-il été tenu compte du fait que l'irrigation, notamment chez nous, dans le secteur des coteaux, va créer de l'emploi ? Actuellement, nous avons besoin d'emplois. Deuxièmement, avez-vous tenu compte des économies qui vont être faites au niveau des incendies ? Un canadair qui intervient ne coûte pas un euro. La venue de 150 pompiers sur Minerve a coûté une petite fortune. Si on arrive à créer des secteurs ouverts, on va créer des économies là-dessus et cela rentabilisera peut-être le projet.

Philippe MARZOLF

On a entendu les agriculteurs qui disaient qu'il était important de conserver la vigne parce qu'elle préserve des feux, mais il est vrai que ce bilan n'a pas été fait. Souvent, dans notre pays, les comptabilités sont analytiques pour chacune des parties et on ne voit pas la globalité de ce que cela peut apporter. On a entendu cela et on réinsistera peut-être, dans le compte rendu, sur ces questions, mais il n'y a pas directement des solutions par rapport à cela.

Didier VORDY

Il y a aussi une main-d'œuvre qui va être créée grâce à la qualité. Lorsqu'on peut développer de la viticulture ou du maraîchage dans les secteurs où il y a de l'eau, on a besoin de beaucoup de main-d'œuvre locale. Ce sont souvent des emplois saisonniers. En tant que maire, je me rends compte que nous n'avons pas besoin de beaucoup de matière grise, mais nous avons beaucoup de demandes de personnes qui n'ont pas eu la chance ou les capacités de faire des études. Cela permettrait donc de répondre aussi à cette demande d'emploi. La région devra répondre à cela.

Philippe MARZOLF

Merci. Monsieur ?

Michel SALOM, Association Paillade Mosson Coulée Verte

Bonsoir. Juste une question à Monsieur Blanchet sur le *slide* n°3 par rapport à la qualité de l'eau. C'est curieux. On parle du renforcement de l'information de la qualité de l'eau et non pas du renforcement de la qualité de l'eau en elle-même. C'est de l'information. On insiste bien sur l'information, la communication avant de s'occuper de cette eau qui vient de la vallée du Rhône.

Philippe MARZOLF

Donc, vous demandez plus d'études, plus de contrôles.

Michel SALOM

C'est la vallée du Rhône, ce n'est pas de l'eau de source. Dans l'idée, on insiste bien sur l'information, sur le fait d'augmenter l'information et non pas la qualité de l'eau en elle-même. C'est juste une remarque.

Jean-Michel BLANCHET

Pour apporter des éléments de réponse, BRL, dans le transport de l'eau, ne la transforme pas. On la transforme quand il s'agit de la potabiliser, pour respecter des critères de qualité. Quelle que soit la qualité de l'eau à l'origine, déjà à la base, elle doit respecter un certain nombre de normes pour être apte à être potabilisée. La réglementation prévoit des critères, elle définit plusieurs niveaux, d'A1 à A3. Même si cela surprend certains, la qualité de l'eau du Rhône respecte aujourd'hui systématiquement ces niveaux de qualité, entre A1 et A2 selon les paramètres. Le seul paramètre sur lequel il y a une incertitude, c'est la température de l'eau parce qu'à certains moments, elle dépasse les 25 degrés Celsius. Sur le reste, elle respecte les paramètres.

Evidemment, il y a des interrogations sur la qualité de l'eau du Rhône. Vous imaginez que BRL est le premier à s'en préoccuper. On ne se contente pas simplement de faire les analyses de contrôle sanitaire, c'est-à-dire ce que demande l'administration au niveau de l'ARS, mais on va au-delà puisqu'on fait de l'autocontrôle. On a fait des programmes d'analyse, comme je l'ai indiqué, avec l'IRSN. On fait de l'autocontrôle sur les PCB, à l'intérieur des canaux, à la fois sur l'eau, les matières en suspension, les sédiments, les poissons, pour voir quelles sont les teneurs en PCB. On ne se contente pas simplement de regarder l'eau passer, comme certains regardent des trains passer. Il y a un peu plus d'actions.

On constate que depuis le premier plan Rhône qui date de 1992, de réels efforts ont été entrepris pour réduire à la source un certain nombre de polluants, qu'ils soient d'origine domestique ou industrielle et ceci est incontestable. On dira très certainement qu'il y a toujours trop d'éléments indésirables dans le Rhône, comme c'est le cas hélas – et ce n'est pas une raison pour s'en dédouaner – d'un certain nombre de cours d'eau au niveau régional. Je pense qu'on aurait tort d'avoir une image d'Epinal consistant à dire que l'eau du Rhône est dégueulasse – pardonnez-moi l'expression – et que c'est l'éden à côté. Ce serait tant mieux s'il en était ainsi, on en serait les premiers satisfaits, mais hélas, ce n'est pas le cas.

Il y a quand même un avantage au niveau du Rhône et on l'avait cité dans l'exposé sur la qualité. Son seul avantage, c'est son pouvoir de dilution. C'est-à-dire que dès lors qu'il y a une source polluante, du fait qu'il y ait des apports d'eau très importants, cela permet d'atteindre des niveaux de concentration très bas d'éléments indésirables, voire à la limite de quantification.

Evidemment, il faut continuer les programmes de dépollution. L'Agence de l'eau s'y emploie, cofinance un certain nombre d'investissements. Au niveau du Comité de bassin dans lequel siège BRL, nous œuvrons également par nos votes pour faire en sorte qu'il y ait toujours et encore des programmes d'investissement pour améliorer cette qualité. On sait que le couloir rhodanien – BRL n'est pas le seul à prélever dedans, un certain nombre d'autres usagers le font – est un enjeu essentiel, non seulement pour aujourd'hui – on fait environ 120, 150 millions de mètres cubes de prélèvements dans le Rhône – mais également demain, avec le changement climatique et avec les nécessités d'adaptation qu'il y aura.

Il y a un point qu'on n'a pas trop cité parce qu'on n'a pas eu le temps. Monsieur Marzolf compte tellement le temps qu'on ne peut pas tout dire.

Philippe MARZOLF

Dans votre dossier, vous auriez pu tout dire.

Jean-Michel BLANCHET

Il a fallu choisir. Il y a un point qui est important aussi, c'est que le système qui a été présenté n'est pas le seul dispositif de gestion de l'eau. La région a mis en place un programme qui est très complet auquel BRL adhère, tout d'abord d'économies d'eau, faire en sorte qu'il y ait moins de gaspillage, faire en sorte que les besoins soient les plus réduits possibles. Après avoir réduit les fuites au niveau des réseaux, après avoir réduit les consommations, après avoir fait en sorte qu'au niveau des ménages et des lieux publics, il y ait le moins possible d'eau, il en reste toujours une quantité malgré tout nécessaire ou alors, il faut apprendre à se passer d'eau, que ce soit pour l'agriculture, pour la vie et on n'en est pas encore là.

Je conclus. Il est important que l'on veuille à avoir le bon rapport de la bonne quantité d'eau à la meilleure qualité. Aujourd'hui – là je rejoindrais Jean-Daniel – effectivement, on ne peut pas y arriver seul. Oui, il faut travailler en groupe. Il faut que les scientifiques les opérateurs techniques, les collectivités travaillent ensemble. C'est l'ambition du pôle mondial de l'eau. Il faut qu'on le rende encore plus concret.

Philippe MARZOLF

Je voulais rajouter que dans les enseignements que nous avons tirés, nous avons entendu ces besoins et ces demandes d'études complémentaires sur des composants qui ne sont pas pour l'instant recherchés. Il faut donc continuer la recherche à ce niveau-là.

On a une question sur internet. Comme on est en direct sur internet, les gens posent des questions. C'est une proposition. Comme on voit que la problématique de l'économie de la ressource en eau reste une priorité, à l'image du 1 % paysage lorsqu'on construit une autoroute – lorsqu'on construit une autoroute, la loi impose que 1 % du budget aille pour améliorer le paysage – pourquoi ne pas imposer un pourcentage du coût de cet ouvrage, qui semble néanmoins intéressant, pour investir dans des actions de fond pour une vraie économie de l'eau sur ces secteurs, afin de ne pas oublier cette problématique ? Cela peut être une proposition de dire que l'on va investir sur une recherche de fond pour trouver d'autres solutions en matière d'économies. C'est une proposition qui vient directement.

Y a-t-il d'autres réactions par rapport aux différents enseignements qu'ils tirent ? Monsieur Ruf ? Ensuite, on va demander à des collectivités, à des acteurs, de tirer leurs enseignements.

Thierry RUF, Europe Ecologie les Verts

Je voudrais faire une suggestion pour une étude alternative. Il me semble qu'il y a des réserves d'eau de très bonne qualité dans la région. Je pense au barrage du Lanoux qui culmine à 2 000 mètres d'altitude, dans les Pyrénées, qui sort 60 millions de mètres cubes d'eau et qui serait une excellente base de sécurisation de réseaux d'eau potable, avec une mise en pression naturelle et avec une eau qui serait à traiter bien en deçà du Rhône. Est-ce que cette solution n'a jamais été étudiée à fond au niveau de la région ou au niveau de BRL ?

Philippe MARZOLF

Est-ce que vous pensez que les Pyrénées-Orientales sont d'accord ?

Thierry RUF

Vous savez que l'eau du Lanoux part dans l'Ariège pour faire de l'hydroélectricité et en compensation, on prend l'eau d'Andorre pour la renvoyer dans le Sègre. C'est un petit jeu.

Philippe MARZOLF

Est-ce que cela a été étudié ?

Jean-Michel BLANCHET

En fonction du territoire qui est à desservir au niveau du projet, on est quand relativement éloigné du système du Lanoux. C'est pertinent pour ce qui concerne les Pyrénées-Orientales, là où on a tenu une réunion pour expliquer que l'eau ne serait pas amenée. C'est d'ailleurs assez singulier de faire une réunion de débat public pour dire qu'ils n'auront pas d'eau, mais cela faisait partie de la réflexion puisque certains considéraient qu'il fallait amener de l'eau jusqu'à l'intérieur des Pyrénées-Orientales. C'est paradoxal pour ceux qui disent que BRL est dans une logique de l'offre et capitalistique. Il ne nous a pas semblé raisonnable d'amener l'eau jusque-là. Pourquoi ? Parce qu'il y aura un coût pour l'amener jusque-là, parce qu'il y a d'autres modes de gestion possibles dans les Pyrénées-Orientales, notamment avec des systèmes hydrauliques qui sont très sophistiqués. Il ne nous semblait pas pertinent, par rapport aux besoins qui ont été exprimés, par rapport aux modes de gestion qui d'ores et déjà, sont en train d'être réfléchis par le Conseil général des Pyrénées-Orientales, d'amener l'infrastructure. Le Lanoux, pourquoi pas, mais non pas par rapport au périmètre tel qu'il est identifié au niveau du projet, me semble-t-il en tout cas, au vu des études qui ont été faites. Cela dit, pourquoi ne pas continuer à l'étudier dans les phases suivantes du projet. Rien ne l'interdit.

Philippe MARZOLF

Une dernière intervention avant que l'on fasse intervenir des représentants de collectivités sur leurs enseignements.

Maryse ARDITI, Présidente de l'association ECCLA

Juste une question. Il me semblait, mais ce n'est peut-être plus juste, que la compétence de BRL s'arrêtait quelque part du côté de Narbonne ou de Port-la-Nouvelle et que vous ne pouviez pas aller jusqu'aux Pyrénées-Orientales, sauf à demander une extension de la compétence à l'Etat.

Jean-Michel BLANCHET

Dans le cas d'espèce, la compétence aurait été anciennement à l'Etat, lorsque l'Etat était l'autorité concédante. Aujourd'hui, c'est la région Languedoc-Roussillon qui est l'autorité concédante. Il faudrait donc se tourner vers la région pour étendre le périmètre de concession. Pour autant, rien n'empêche d'arrêter l'infrastructure aux limites du périmètre concédé pour qu'à partir de là, il y ait des infrastructures départementales par exemple ou que de nouvelles infrastructures soient réalisées par un maître d'ouvrage tiers. Le principe n'est pas que seul BRL réalise des investissements, mais il existe effectivement une limite de périmètre concédé qui fait partie d'une carte annexée au traité de concession.

Philippe MARZOLF

Merci. De toute façon, le débat continuera après. Merci, Messieurs. On va demander à quatre collectivités, à deux représentants agricoles, puis à deux associations de tirer les enseignements. On va commencer par les quatre collectivités. Je demande à Monsieur Cabanel, Vice-président, délégué à l'agriculture, du Conseil général de l'Hérault de nous rejoindre. Il n'est pas là. Il y a cinq minutes de gagner. Je demande à Monsieur Louis Pouget, Vice-président de la Communauté d'agglomération de Montpellier, à Monsieur Bernard Auriol, Vice-président délégué à l'eau de la Communauté d'agglomération de Béziers et à Monsieur Cribaillet, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne de venir tirer les enseignements. Monsieur Pouget, allez-y. Vous avez cinq minutes chacun pour présenter les enseignements que les trois collectivités tirent du débat, notamment pour les besoins en eau potable, ainsi qu'en eau brute pour l'irrigation.

Présentation des principaux enseignements du débat public **par trois collectivités**

Louis POUGET, Vice-président de la Communauté d'agglomération de Montpellier

Je n'ai rien écrit, j'avais pris juste quelques notes, simplement parce qu'avec toutes les réunions qui ont eu lieu, on s'est tout dit. Je tenais d'ailleurs à remercier la Commission qui anime ce débat, qui nous a fait des rapports précis, détaillés qui ont respecté tout ce qui a été dit, entendu et enregistré.

En ce qui concerne l'agglomération de Montpellier, je voudrais dire que nous avons déjà l'eau du Bas-Rhône sur la partie est et sud de l'agglomération de Montpellier. C'est quelque chose qui est très utile pour nous et qui était très attendu. Nous voulons boucler le maillon ouest et nord, de façon à assurer une sécurité totale, sachant que des besoins ont été exprimés en matière viticole et en matière agricole. De notre côté, en dehors de cela, il y a le rôle que joue BRL sur la préservation de la ressource pour pallier certaines défaillances et pour être là en soutien en période d'étiage. C'est pour nous très utile.

Puisque c'est la dernière réunion, je voudrais dire aussi ce que j'ai remarqué de la part de ceux qui ont défendu le projet et de ceux qui ont été contre. J'ai remarqué, d'une façon générale, que ceux qui ont défendu le projet sont en charge des affaires départementales, des affaires publiques, que ce soient les Chambres de Commerce, les Conseils généraux, les syndicats d'agriculteurs, les agglomérations, etc. Par contre, quand on regarde qui est contre, on voit qu'il s'est agi d'un professeur, d'un autre qui a fait un cahier d'acteur où j'ai cherché, dans la conclusion, s'il était tout à fait pour ou tout à fait contre. Puis, certains ont dit « oui » sous conditions.

Quand on regarde les populations représentées et concernées, ainsi que les associations qui ont des milliers d'adhérents, on se rend compte que ceux qui ont été pour représentent 98 % de la population territoriale représentée. Ceux qui sont contre sont bien souvent des individuels, ceux qui sont dans une opposition ou à la recherche d'un pouvoir.

(Protestation de la salle)

Cela ne me gêne pas. Moi, je dis les choses comme je les vis. A l'agglomération de Montpellier, on pourrait s'en foutre parce qu'on pourrait dire : « Maintenant que nous avons de l'eau du Bas-Rhône, que les autres se démerdent ». Ce ne serait pas un raisonnement responsable, dans un esprit mutualiste. Je regrette infiniment, nous, nous ne parlons pas de la sorte. Nous regardons l'intérêt général. L'intérêt général doit dicter à la bonne conduite des décisions. Quand on est au pouvoir, la politique, c'est quelque chose de noble qui est fait dans le sens commun, pour l'ensemble de la population. Si on ne sait pas travailler dans cet esprit, il ne faut pas faire de politique. C'est le sens que je donne à la politique et c'est de cette façon que je le vis.

Madame, je vous ai entendu, je vous ai écouté. On vous fera un cours particulier sur les réseaux d'eau. Vous mélangez l'eau brute, l'eau potable. Vous avez envie de comprendre et il est normal que l'on vous explique. Il faudra vous l'expliquer calmement.

Pour ma part, aujourd'hui, au point où nous en sommes, je ne vais pas redire tout ce que l'on a déjà dit. BRL a une vocation de service public et je pense que le projet qui est présenté est une

alternative où on doit harmonieusement, conjuguer les ressources naturelles avec l'appoint qui doit être fait avec de l'eau du Bas-Rhône. Dès lors, je pense qu'il est utile pour l'ensemble des usagers, d'une part pour la sécurité de l'alimentation en eau potable, d'autre part, pour avoir une irrigation qui permette un développement économique et un maintien de l'activité. Les Verts, vous avez dit qu'il fallait de l'eau pour ne pas que l'urbanisme gagne du terrain et pour que l'on puisse faire de l'agriculture. Ensuite, vous dites que si on fait de l'agriculture, les agriculteurs vont arroser davantage. Je ne suis pas arrivé à avoir une synthèse complète vous concernant.

Comme les cinq minutes sont terminées, pour ma part, j'ai bon espoir que le bon sens l'emportera et qu'Aqua Domitia verra le jour sans tarder.

Philippe MARZOLF

Je fais juste une réflexion en tant que Vice-président de la CNDP. La démarche du débat public est une démarche différente. Il y a un principe d'équivalence. Toute personne concernée peut s'exprimer, qu'elle soit élue par des millions de gens ou qu'elle ne représente qu'elle-même. Ce sont les arguments qu'elle porte. On n'est pas là pour compter le nombre de voix, le nombre de gens qui sont pour le projet ou contre le projet.

Louis POUGET

Mais vous ne m'empêchez pas de le faire.

Philippe MARZOLF

Peut-être, mais il ne sert à rien de le faire. Vous le ferez dans vos meetings politiques. On va passer maintenant la parole à Monsieur Barbet qui représente Monsieur Auriol. Il y a beaucoup d'absents. D'ailleurs, je fais juste un aparté. On aurait aimé que Monsieur Bourquin soit présent à cette réunion de clôture, qu'il vienne au moins à une réunion. On exigera qu'il reçoive la CPDP avant que l'on rende notre compte rendu pour qu'on lui présente nous-mêmes personnellement les enseignements que l'on tire de ce débat, avant qu'il prenne sa décision. Nous sommes une institution, une autorité administrative indépendante, nous mettons en application une loi de la République, votée à l'unanimité, en 2002, des Députés et des Sénateurs. C'est donc aussi un peu de respect par rapport à cela. Monsieur Barbet ?

Philippe BARBET, Sous-directeur de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté d'agglomération de Béziers

Je vous prie d'excuser l'absence de Monsieur Couderc, Président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée qui anime ce soir notre Conseil communautaire et Monsieur Auriol, Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement qui devait intervenir et qui a eu un empêchement de dernière minute. Je vais donc vous faire part de la contribution du Président et du Vice-président.

Tout d'abord, la CABM tient à remercier les membres de la Commission particulière du débat public. En effet, l'organisation, les moyens de communication et la qualité de l'animation ont

permis, au travers des réunions, de clarifier le contenu du projet Aqua Domitia et la position des divers intervenants.

Pour la CABM, le débat public a permis de retenir les principaux enseignements suivants. C'est un projet avec des objectifs techniques bien déterminés : sécuriser l'alimentation en eau potable et en eau brute, soit en cas d'incident sur les ressources locales (problème quantitatif et qualitatif) et à plus long terme, répondre à l'évolution climatique.

Il y a des conditions claires pour la réalisation du projet : un débit limité à 2,5 m³/seconde car la mesure principale pour répondre aux besoins futurs doit être l'économie d'eau, en limitant les pertes de réseau et en modifiant les habitudes des usagers. Pour l'eau potable, les ressources locales souterraines présentent plus d'intérêt car elles nécessitent des traitements moins lourds et moins coûteux. A ce titre, même avec l'arrivée d'Aqua Domitia sur le territoire, les efforts doivent être poursuivis pour le maintien des ressources existantes et la recherche de nouvelles ressources souterraines.

On nous a présenté un tracé et un montant de projet bien maîtrisés.

Au final, un projet qui permet d'apporter une ressource complémentaire ou de sécurité sur le Languedoc-Roussillon est évidemment un point positif pour le territoire, mais il nous semble que des points restent à clarifier ou à modifier.

Le projet pour les réseaux secondaires est à mieux définir, à la fois techniquement et financièrement. C'est un enjeu important car le développement de ces réseaux est indispensable à la viabilité du projet. On a pu s'apercevoir, au travers des débats et des présentations, que le projet est basé, pour le maillon audois et le maillon biterrois, essentiellement sur la ressource Orb. En effet, les échéances de réalisation des maillons amont qui vont permettre d'amener l'eau du Rhône, sont éloignées, voire incertaines. Une fois l'eau du Rhône arrivée dans le secteur, les scénarios de gestion exposés par le porteur de projet semblent privilégier en priorité l'utilisation de l'eau de l'Orb.

On parle d'un projet basé sur la solidarité amont/aval. C'est vrai que la solidarité de l'amont vers l'aval est simple à comprendre en parlant des prélèvements. Pour l'Orb, il ne faut pas oublier que les actions menées à l'aval pour améliorer la qualité vont permettre de prélever davantage en amont, tout en garantissant le bon état du milieu.

Enfin, le mode de gouvernance pour la gestion de ce nouveau réseau et des ressources locales n'est pas encore défini. Des décisions par anticipation sur la gestion du secteur Orb sont prises unilatéralement par le porteur du projet. Il nous semble que réaliser ou être propriétaire des ouvrages de transfert ou de stockage ne rend pas propriétaire de l'eau qui y transite. C'est contraire à l'esprit de la loi sur l'eau. Cela ne donne donc pas le droit de définir seul les modalités de partage de l'eau, que ce soient les modalités techniques ou financières.

Il y a sans doute un nouveau niveau de gouvernance à définir, mais il convient d'abord d'utiliser les outils réglementaires existants, comme le SAGE Orb Libron qui a déjà engagé des études sur les débits prélevables et qui pour nous, a la légitimité pour définir, au sein de sa CLE, les scénarios de partage. C'est bien sur ce point-là que la CABM sera très vigilante et se garde le droit d'utiliser tous les moyens réglementaires et juridiques pour défendre ce mode de gestion concerté.

Philippe MARZOLF

Maintenant, c'est à Monsieur Cribaillet, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, de tirer les enseignements.

Georges CRIBAILLET, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne

Merci, Monsieur le Président. Moi aussi, j'excuse mon Président, Monsieur Bascou et mon collègue Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement. Des emplois du temps chargés les ont retenus ailleurs. Moi, je suis en charge de l'agriculture, mais je vais m'exprimer sur le dossier de l'eau de façon générale puisque c'est un dossier que nous travaillons ensemble depuis bien longtemps maintenant.

J'ai noté avec plaisir que tout ce que l'on avait soulevé sur la partie agricole, notamment à Capestang, a bien été retranscrit. Je suis donc rassuré. Toutes nos propositions et nos réponses ont bien été retenues.

Je vois mon collègue qui s'emporte un peu. C'est un peu normal parce que les élus en prennent souvent bien sur les épaules là-dessus, mais nous sommes en principe déjà responsables. Il est normal que vous ayez des craintes, mais en tant qu'élus, nous n'avons pas un souci, mais bien une obligation d'avoir peur. Dans les intercommunalités, nous sommes bien souvent des maires et notre rôle principal est de protéger les biens et les personnes. On ne peut donc pas faire n'importe quoi. Sinon, nos responsabilités pénales sont engagées. Vous imaginez bien que l'on ne va pas laisser partir ce dossier à tout-va.

Il y a des études qui ont été faites, il y a des territoires qui utilisent l'eau du Rhône depuis des décennies. Je n'ai jamais entendu dire qu'il y avait des problèmes sur la fraise des Costières du Gard ou sur la laitue et cela fait longtemps qu'elles sont irriguées par l'eau du Rhône. Et il y avait moins de dépollutions à l'époque que maintenant. On va être attentif. C'est normal. Sachez que les professionnels – j'en suis un, je suis moi-même viticulteur – vont être aussi attentifs. On n'est pas fou, on ne va pas mettre des produits qui vont empoisonner nos sols. Nous sommes des paysans, on aime notre terre.

Tout cela pour vous dire que l'on réfléchit depuis des années à tout ce que vous soulevez là, à tel point que des comités de pilotage ont été créés sur la problématique de l'eau, notamment sur le territoire du Grand Narbonne, avec toutes les administrations compétentes et tous les partenaires de cette problématique eau. On travaille depuis des années avec nos collègues du Conseil général et on continue. On a pris rendez-vous, début janvier, avec Monsieur Gonzalez pour évoquer la suite de ces programmes, la mise en place de l'irrigation raisonnée. Tout cela se fait de façon responsable.

Que vous puissiez vous exprimer, donner votre avis, que vous puissiez nous demander des comptes, c'est votre droit. Vous avez des instances pour cela. Il y a la Conseil de développement qui est une instance à côté des élus, qui doit travailler sur l'ensemble des projets. Celui-là en est un en priorité. La deuxième priorité, c'est le TGV où il y a aussi matière à débattre. Ne vous inquiétez pas, il y aura encore du travail pour vous, Madame, la citoyenne du monde. Concrètement, il y a des instances. Le SAGE est un outil formidable pour travailler avec les administrations, les élus, les associations représentant le territoire, pour continuer ce genre de débat.

C'était le premier gros débat que je vivais en direct. J'en ai vu d'autres, mais j'ai vécu celui-là en direct en tant qu'acteur. Ce que disait le Président est très juste. Une personne, une voix. Chacun peut s'exprimer. Ne vous inquiétez pas, à la fin, les responsables savent, comme disait Monsieur, faire la part des choses, mais c'est quand même intéressant, si les uns et les autres se respectent. Je n'ai pas entendu de grandes altercations dans ces débats et c'est une bonne chose. Des choses ont été dites. On en tiendra compte, ne vous inquiétez pas. On vous doit des réponses.

Je fais une petite parenthèse. On fait de l'information. Le Conseil général a son bulletin, l'agglomération a son bulletin, tout le monde a son bulletin. Quand on arrive dans un tel débat, vous nous dites que vous n'êtes pas informés. Ne vous trompez pas entre la pub de Carrefour et l'information du Conseil général ou de l'agglomération. Ce n'est pas pareil. Ne jetez pas tout ensemble. Faites le tri, le tri sélectif de l'information. C'est une petite boutade pour vous dire que l'on essaie d'informer. S'il y a un déficit, on essaiera encore d'être plus performant.

Philippe MARZOLF

Merci pour vos messages. Monsieur Pouget est intervenu à toutes les réunions, il ne s'est jamais énervé et il s'énerve à la dernière réunion. A la CNDP, on a toujours dit que le moment du débat est un moment où tout le monde peut s'exprimer et qu'après, ce sont les responsables politiques et publics qui prennent leurs responsabilités. C'est un moment privilégié de discussion. Nous avons maintenant dix minutes d'échange. Madame ? Ce sont toujours les mêmes gens qui parlent, mais il y a peut-être d'autres personnes qui veulent parler.

Echanges avec le public

Maryse ARDITI

Cela va être très rapide. Vous avez donné une première réponse à Monsieur Pouget, je vais lui en donner une deuxième. Il y a 35 ans je faisais des cours sur les risques du réchauffement climatique et sur l'effet de serre, dans un désert total. Nous n'étions pas 2 %, mais pour 2 pour 1 000 à en parler. Si simplement, nous avons pu être entendus à ce moment-là, que de temps gagné ! Faites attention, c'est seulement par les minorités qu'émergent les vraies questions. Au début, elles restent minoritaires. Je voulais seulement vous dire cela.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Y a-t-il d'autres réactions ? Ce sont toujours un peu les mêmes qui s'expriment. Les autres, il ne faut pas hésiter non plus.

Agnès GIZARD-CARLIN

On a parlé tout à l'heure de la qualité de l'eau et Monsieur Pouget en a reparlé. On a parlé de l'information du public sur cette qualité de l'eau. A Montpellier, on nous avait dit que plus de 340 produits chimiques étaient canalisés. Je vais me répéter, mais ce n'est pas parce qu'on prend la température quand on a la grippe que la température baisse. Je parle de l'eau brute. Elle contient des produits chimiques. Je n'ai plus les chiffres exacts, je les ai notés à Montpellier. Des PCB notamment et plus de 50 résidus de médicaments restent dans l'eau et ne peuvent pas être enlevés. Ce sont les réunions du débat public qui m'ont informé de cela. J'ai donc reçu des informations de ce débat. Plus de 50 résidus de médicaments ne seront pas enlevés par la potabilisation. Ils vont rester dans l'eau brute et seront donc dans les sols. Il y a donc de réels impacts sur les milieux. Des questions avaient été posées sur ce sujet par des étudiants à Montpellier, sur l'impact de la pollution sur les karts, etc. L'eau avait été qualifiée comme biologiquement bonne, mais non pas chimiquement bonne.

J'aurais aimé avoir une information. On vient de transmettre à Monsieur Pouget les analyses de l'eau brute du Rhône. J'aimerais qu'elles soient mises en intégralité. On nous a dit qu'on faisait des mesures, mais on ne nous a pas donné les chiffres.

Philippe MARZOLF

BRL les a mises, on les a rendues publiques aujourd'hui sur le site.

Agnès GIZARD-CARLIN

On ne les a pas eues encore.

Philippe MARZOLF

Comme vous nous les aviez demandées, on les a demandées régulièrement. Maintenant, elles y sont.

Agnès GIZARD-CARLIN

On travaille dans la journée, on n'a pas eu le temps de les consulter. On pourrait les afficher.

Philippe MARZOLF

Elles sont sur le site depuis plusieurs jours. La question de la qualité de l'eau a été revue. Reconnaissez qu'actuellement, il y a des normes réglementaires qui demandent de chercher certaines substances. Tout le monde est donc en conformité avec la réglementation, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres substances qu'il faudra peut-être un jour traiter ou chercher. Pour l'instant, ce sont des eaux qui sont conformes à la réglementation, à ce que l'ARS, l'Agence Régionale de la Santé, a dit.

Agnès GIZARD-CARLIN

On est, me semble-t-il, dans l'application du principe de précaution parce qu'il y a de nombreuses substances, certes, analysées, mais on ne connaît pas leurs effets directs sur la santé et on ne connaît leurs effets synergiques sur la santé à travers leur passage dans les maillons de la chaîne alimentaire. C'est quand même une chose importante, me semble-t-il.

Philippe MARZOLF

Il n'y a pas vraiment de réponse à avoir. A chaque fois, vous reposez des questions de la sorte et pour l'instant, il n'y a pas vraiment de réponse, mais les eaux qui sont mises à la potabilisation, les eaux brutes sont réglementairement conformes. Madame ?

Cathy VIGNON, Association Paillade Mosson Coulée Verte

Je voudrais simplement dire à Monsieur Pouget que l'eau, c'est de l'or en barre. Avez-vous déjà vu des gens refuser de l'or ?

Louis POUGET

Non. Surtout les femmes, elles aiment ça. Comme c'est la période de Noël, Monsieur, si vous ne savez pas quoi faire, vous avez déjà une idée. Je connais, Madame et moi, je le prends dans le bon

sens. Elle a raison de le dire de cette manière parce qu'en définitive, elle veut dire que l'eau est quelque chose de précieux auquel il faut faire très attention. Je la comprends parfaitement. Dans les réunions que nous avons eues, quand on a parlé du développement de BRL, on a bien dit que ce n'était pas pour inonder toute la région, loin de là. On a dit qu'il fallait que ce soit fait d'une façon mesurée, de manière à apporter l'appoint nécessaire, tant pour le secours en eau que pour l'irrigation, que cela n'empêchait pas de faire des économies d'eau et que cela n'empêchait pas non plus de faire des prospections sur la ressource. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, comme j'ai eu l'occasion de la dire à une précédente réunion, que sur la DUP de la source du Lez, nous sommes en train de demander une modification, de manière à faire une prospection. En réalité, il serait idiot de se préserver d'une certaine quantité disponible, alors qu'aujourd'hui, au nom de l'interdiction de toucher au milieu, c'est de l'or qui dort. Par conséquent, il faut le faire d'une manière mesurée et intelligente. Il faut le faire avec les services de l'Etat. Je suis bien d'accord avec vous sur le fait que l'eau, c'est de l'or bleu.

Philippe MARZOLF

Monsieur là-bas n'a pas parlé encore.

Henri CAVALIER, Viticulteur et élu à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

Je suis du Biterrois. Nous, on attend de l'eau avec impatience parce qu'on n'aura pas d'agriculture si on n'a pas d'eau. En particulier le secteur de Sérignan et de Valras a des problèmes de sel. Actuellement, les cultures sont en train de crever. On a donc besoin de l'eau et assez rapidement. Merci.

Philippe MARZOLF

Merci. Madame.

Madeleine DESMOULINS

Comme j'ai été directement mise en cause, je vais parler en mon nom. A partir de 1962, j'ai bien connu René Dumont et j'ai participé à sa campagne présidentielle en 1974 sur une péniche à Paris où il buvait un verre d'eau avec nous en disant : « Profitez-en parce que bientôt, vous n'aurez plus d'eau potable ».

Philippe MARZOLF

Il ne buvait pas de l'eau de la Seine.

Madeleine DESMOULINS

Non.

Philippe MARZOLF

On attend toujours Monsieur Chirac qui devait se baigner dans l'eau de la Seine. Vous vous rappelez.

Madeleine DESMOULINS

Par ailleurs, je suis d'Alet-les-Bains et à Alet-les-Bains, 400 m³/heure d'eau légèrement minérale, thermale et 400 m³ d'eau de la nappe phréatique froide, c'est-à-dire 800 m³/heure, partent en partie au profit d'actionnaires. En fait, pour l'instant, elle reste là. Il y a donc 800 m³ d'eau parfaitement potable qui sont utilisés. Cette eau est un bien public. Monsieur, excusez-moi, mais je connais bien les problèmes d'eau en général.

Je signale aussi à tout le monde qu'on aurait peut-être pu attendre, avant de faire un tel projet, le forum mondial de l'eau à Marseille, au mois de mars, où nous allons faire un contre-sommet de gens qui ont aussi quelques connaissances sur les problèmes d'eau, sur la vie en général et même sur la viticulture. Quels sont les viticulteurs qui pourront vraiment profiter de cette irrigation ? Combien vont leur coûter l'achat et la mise en place du système de goutte-à-goutte ? C'est vrai que beaucoup de viticulteurs ont parlé, mais on a peu entendu la Confédération paysanne qui est opposée au progrès. Ma langue a fourché, mais je maintiens qu'elle est opposée aux progrès, dans le sens où ce sont des progrès matériels, sans aucun progrès social, moral et éthique. Il y a progrès et progrès. La Confédération paysanne a quand même 30 % d'élus à la Chambre d'Agriculture de l'Aude et on ne tient pas compte non plus de sa position.

Philippe MARZOLF

Si, ils sont venus à Capestang.

Madeleine DESMOULINS

Je sais qu'ils sont venus, mais on dit que tous les agriculteurs et tous les viticulteurs veulent de l'eau. Ce n'est pas vrai. Tout le monde parmi eux ne veut pas de cette eau, surtout de cette eau ultra-polluée. On a assez pollué la terre, ce n'est pas la peine d'en rajouter.

Philippe MARZOLF

Je vous rassure juste sur un sujet. La décision n'est pas encore prise. C'est la loi qui interdit à BRL et à la région de prendre la décision avant que le compte rendu et le bilan soient publiés, ce qui se fera vers le 10 février. Ensuite, ils auront trois mois pour prendre la décision. Je pense que le forum mondial de l'eau à Marseille permettra également d'alimenter leur réflexion avant de prendre la décision finale. Monsieur Pouget, vous voulez dire quelque chose.

Louis POUGET

Monsieur le Président, dans les réunions précédentes, un certain nombre d'exemples ont été donnés de la part de certains agriculteurs qui se sont déjà mis en commun et qui ont réussi à faire un système d'irrigation dont ils sont très heureux et satisfaits. Ils ont dit que c'était un investissement rentable. Il faudrait quand même que l'on respecte ceux qui ont un métier, qui le font, qui parlent de leurs problèmes parce qu'ils l'exercent par rapport à ceux qui ne le font pas et qui ne font que donner des leçons.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

On a justement demandé à la Chambre d'Agriculture et à une coopérative de vignerons de venir. Un dernier mot ?

Gérard CRIBAILLET

Par rapport à cette problématique, je crois aussi qu'il y a des mélanges qui sont faits. Je ne sais pas s'ils sont faits sciemment ou pas. Concernant Aqua Domitia, pour l'irrigation, on parle, dans le secteur, de 7 000 et 14 000 hectares possibles irrigables. Vous voyez ce que cela représente par rapport à l'étendue du territoire. Il ne faut pas dire qu'avec Aqua Domitia, on va inonder les vignes, on va empoisonner toutes les terres. Soyons pragmatiques. Puisque vous avez l'air d'être scientifique, parlons de choses réelles et de chiffres réels. Aqua Domitia va apporter un petit plus à un endroit précis, à un endroit où le tuyau pourra monter haut. J'ai entendu parler d'une centaine de mètres. Pour tout le reste du territoire, avec les responsables professionnels, les responsables de ces services, on étudie les autres possibilités.

Notre rôle, en tant qu'élus, est de penser à l'avenir. On dit qu'il faut favoriser, pour l'eau brute dans nos villes et nos villages et l'eau brute pour l'irrigation, les eaux de surface. La réserve souterraine doit être réservée en priorité pour l'eau potable. C'est une logique implacable. Quand ce ne sera pas possible, on essaiera de trouver d'autres alternatives. Il faut que ce territoire vive de façon cohérente. Ce n'est pas un secteur qui va couler l'autre. Vous voyez ce que je veux dire. Aqua Domitia, c'est un plus. Comme on l'a dit tout au long du débat, c'est l'un des outils supplémentaires.

Philippe MARZOLF

Merci, Messieurs. Je vais demander aux représentants agricoles, à Serge Vialette qui est élu à la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon et à Philippe Vergnes de la Fédération régionale des coopératives vinicoles du Languedoc-Roussillon, de venir présenter les enseignements qu'ils tirent du débat public. On avait invité également les Fédérations des vignerons indépendants, mais ils n'ont pas pu se déplacer. On n'a pas invité la Confédération parce que si on invite la Confédération, il faut inviter le FNSEA, les Jeunes Agriculteurs. On aurait alors refait une réunion thématique sur la vigne qui a eu lieu au mois d'octobre à Capestang. Messieurs, vous avez cinq minutes chacun. Monsieur Vialette ?

Présentation des principaux enseignements du débat public **par des représentants agricoles**

Serge VIALETTE, Elu à la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon

Mesdames Messieurs, Monsieur le Président, merci de donner encore une fois la parole au monde agricole. Nous nous félicitons de ce débat. Nous savions que l'agriculture était attendue sur la politique de l'eau et le fait de pouvoir échanger, même si nous ne sommes pas d'accord sur tout, nous paraît important et nous permettra de pouvoir faire avancer les choses.

L'eau est plurielle. Je crois qu'on l'a dit. L'eau est potable, l'eau est agricole, l'eau est touristique. C'est autour de ces trois stratégies que la vie se construit sur des territoires qui aujourd'hui, n'ont pas d'eau. Cette zone méditerranéenne qui craint aujourd'hui des problèmes de sécheresse connaît déjà le réchauffement climatique dont on a parlé. Aujourd'hui, Montpellier a le climat de Valence et le Gers a le climat de Montpellier. Les choses évoluent et nous avons intérêt à développer une stratégie économique cohérente sur le monde agricole.

Même au niveau de l'agriculture, l'eau est plurielle. Je me réjouis pour ma part que les acteurs viticoles se soient mobilisés pour défendre la politique de l'eau, que ce soit la viticulture, la diversification, les circuits courts. Nous avons acheté un peu plus de 50 000 hectares de vignes dans cette région et si nous voulons y implanter quelque chose, il faut de l'eau. Tout le monde réclame aujourd'hui des maraîchers, des ceintures vertes. C'est très bien et il faut les encourager, mais pour développer ce type de stratégie et ce type de politique, il faut encore une fois de l'eau.

Je pense que les acteurs agricoles se sont retrouvés dans ce débat. Monsieur le Président, je peux vous dire que personnellement, je n'ai rien à ajouter ni à retirer de ce que l'on a pu dire en préambule sur la politique de l'eau agricole. Les choses ont été dites dans le cadre de ce débat et nous nous en félicitons.

Bien sûr, l'eau est quelque chose de précieux. Nous en sommes tous persuadés. Nous envisageons d'étudier tous les problèmes techniques pour aller vers des politiques d'économies d'eau. Il est hors de question pour nous de gaspiller l'eau, d'autant plus que l'eau a un coût et qu'à un moment donné, des multiplications se font et que le prix de l'eau rationalise la stratégie de la politique de l'emploi d'eau sur des productions (la politique du goutte-à-goutte, toute l'évolution technique liée à l'hydraulique de précision sur les exploitations agricoles). Il est clair qu'aujourd'hui, nous en tenons compte tous les jours. Moi, je suis un irriguant de BRL et je sais ce que c'est d'économiser l'eau, d'aller relever le compteur, de faire attention de ne pas trop en employer et d'être bien dans cette logique économique qui drive nos comptes d'exploitation sur nos exploitations agricoles. Il n'y a aucune ambiguïté là-dessus.

Bien sûr, nous sommes favorables à une mutualisation globale. On ne peut pas imaginer que des gens payent l'eau différemment d'un secteur à l'autre. Sur la région Languedoc-Roussillon, l'idée d'une mutualisation du prix nous permettra sûrement d'avancer et de ne pas faire des envies entre telle coopérative particulière, région ou filière. Je suis assez favorable à une politique de mutualisation sur le coût de l'eau.

Ce tuyau, ce sont 10 000 hectares de vigne. Je crois qu'on l'a déjà dit. Il y a 270 000 hectares de vigne dans la région Languedoc-Roussillon et ce projet concerne 10 000 hectares de vigne. Cela ne fera pas tout. Vous avez raison Monsieur le Maire de Minerve. Sur des endroits où il n'y a pas d'eau, le monde agricole et le monde viticole que vous représentez, même si vous êtes maire aujourd'hui, ont beaucoup d'attentes sur l'irrigation. Aujourd'hui, notre objectif n'est pas de surproduire grâce à l'irrigation. On n'est pas en Beauce, on est en Méditerranée. On n'est pas dans les Landes, on ne fera pas du maïs à 100 quintaux. Ce n'est pas vrai. On ne fera pas 400 hectos de Corbières ou de Minervois. Ce n'est pas vrai. On régularisera une production viticole ou une production agricole. Cela permettra d'équilibrer harmonieusement nos comptes d'exploitation.

Je crois qu'on ne va pas de nouveau aujourd'hui rentrer dans ce débat, continuer de se justifier pour dire pourquoi il faut une politique de l'eau à l'agriculture. Il est clair que ce tuyau ne fera pas tout. Il nous faudra aller beaucoup plus loin dans la réflexion sur l'eau. Elle peut peut-être venir de l'est. Dans les Pyrénées, vous avez raison, il y a des lacs collinaires à faire. Il y a certainement des projets à additionner pour que la richesse harmonieuse d'un territoire agricole se fasse. Si j'ai bien compris, certains sont pour le progrès et d'autres contre. Nous, nous sommes pour un progrès harmonieux et réfléchi. Sur les politiques territoriales agricoles, nous le pousserons. Nous avons cette ambition.

Monsieur le représentant du Président du Conseil régional, bravo ! Une région qui investit sur la politique de l'eau est une région qui prospectivement, sera riche. Bravo à tous les débats qui ont été menés. Nous serons bien sûr partie prenante des débats pour utiliser au mieux cette eau. Soyez-en tous rassurés.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Merci, Monsieur. Monsieur Vergnes.

Philippe VERGNES, Fédération Régionale de la Coopération Viticole Languedoc-Roussillon

Bonjour à toutes et à tous. J'interviens en lieu et place du Président Boris Calmette de la Fédération régionale qui m'a demandé de l'excuser. La Coopération viticole régionale, ce sont plus de 200 caves coopératives. C'est une couverture régionale, avec 75 % de vignes. Ce sont 20 000 associés coopérateurs. Un Monsieur, tout à l'heure, demandait des chiffres. A mon petit niveau, je vais essayer de vous donner des chiffres parce qu'il y a des chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

Sur la récolte 2010, le rendement moyen de la Coopération a été de 52 hectolitres à l'hectare. En Alsace, il est de 110 hectolitres à l'hectare. Cette année, sur la récolte 2011 que nous venons de vendanger et qui est une récolte de qualité, nous sommes arrivées à 59 hectolitres à l'hectare. Le temps qui nous a accompagnés a fait que tout le vignoble du Languedoc-Roussillon avait son propre goutte-à-goutte. Si on avait demandé un accompagnement pluviométrique, on aurait exactement écrit ce qui s'est passé. Il y a eu en plus l'orage du 14 juillet et l'orage du 15 août. On va faire 14 millions d'hectolitres cette année. Il y a 25 ans, on en faisait 33 ; il y a 15 ans, on en faisait 18. Cette année, on en a fait 14 et l'an prochain, on en fera 13, 12,5, 12 ou 11 parce que cette année, tout le monde a eu son goutte-à-goutte.

C'est important d'avoir une photographie de ce qu'est aujourd'hui le vignoble du Languedoc-Roussillon qui est un vignoble de qualité. J'ai entendu tout à l'heure des propos de la part du Directeur général qui me blessent, quand on parle de bibine ou de faire pisser les vignes. C'était quarante ans en arrière. Ceux qui l'ont fait ont bien fait de le faire parce qu'à un moment donné, c'était porteur, mais aujourd'hui, c'est une viticulture de qualité. Nous sommes tous dans ce raisonnement et nous allons gagner pour cette viticulture régionale.

Quelle est la position de la Coopération vinicole par rapport au tuyau Aqua Domitia ? Oui, c'est nécessaire, mais c'est une réponse partielle par rapport à ce qu'attendent nos vignerons. J'ai entendu ici et là, j'ai entendu à Capestang, à Lézignan des choses qui sont réelles. Il faut aller effectivement sur des retenues collinaires, sur la création de bassins de stockage. Rappelez-vous – il ne faut pas avoir la mémoire courte – il y a deux mois, des millions de mètres cubes sont partis en mer. Il faut aller sur des projets, notamment sur les stations d'épuration, la récupération et le traitement des eaux. Je sais que des projets pourraient se finaliser pour faire en sorte que l'on puisse réunir toutes les productions d'eau pour arriver à amener l'eau à cette viticulture qui en a fortement besoin.

Il y a même des ressources souterraines. J'ai entendu plusieurs positions. Certains sont opposés aux forages. En Espagne, ils ont fait des centaines de milliers de forages, mais ce n'est pas parce que chez nous, on en fera quatre dans les Corbières... Certains ne verront jamais arriver le tuyau chez eux. Il y a des ressources souterraines qui sont renouvelables. Il faudra bien en capter quelques-unes tout en faisant attention à ce que nous faisons. Il y a des secteurs où il faudra aller chercher l'eau au niveau des forages.

La vigne est une plante très peu consommatrice en eau. Quand la végétation démarre au mois de mai pour un accompagnement jusqu'à la récolte, il faut un apport d'eau de 400 à 600 mètres cubes. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Jean-Louis Escudier. Je ne sais pas s'il est dans la salle. C'est l'INRA, ce sont des gens très sérieux qui nous ont expliqué pourquoi la vigne est une plante très peu consommatrice en eau. 400 à 600 mètres cubes d'eau correspondent 40 à 60 millimètres. Un mètre cube, c'est un millimètre. Je sais que tout le monde le sait, mais il est important de le rappeler. 40 à 60 millimètres, ce sont souvent 30 millimètres au 14 juillet et 30 millimètres au 15 août que nous avons tous connus. Moi, quand j'étais gamin et que j'allais à l'école, on mettait les pantalons courts au mois d'avril et on savait qu'on aurait l'orage du 14 juillet et celui du 15 août. Ces orages n'y sont plus ou exceptionnellement comme l'année dernière. Nous voulons donc simplement amener ces orages qui n'y sont plus, avec un apport d'eau raisonné, pour que la plante puisse aller à son meilleur rendement qualitatif.

Je voulais apporter également une précision sur les rendements. Que vous fassiez 20 hectolitres à l'hectare – malheureusement, certains le font dans le Minervois, dans les Hautes-Corbières – 50 à l'hectare, 100 à l'hectare ou 150 à l'hectare, ce sont les belles feuilles qui font le bon vin. Une vigne sans feuille donne des vins tanniques, des vins au goût acerbe. Donc, qualitativement, il nous faut une superficie foliaire. Cela s'appelle la synthèse chlorophyllienne. C'est simplement la migration des sucres de la feuille vers la grappe. Pour avoir un feuillage, il faut amener de l'eau de façon raisonnée.

Voilà donc aujourd'hui la tendance et la position des vignerons. Derrière cette position, il y a bien entendu le volet paysager. Dans toutes ces réunions, il ne s'en est pas assez parlé. Les meilleurs défenseurs de l'environnement, ce sont les paysans. Nous sommes très attachés au volet paysager. Nous sommes très attachés au maintien et à la couverture du territoire. Nous sommes très attachés

au tissu social. On peut faire tout cela aujourd'hui avec cette opportunité et avec les autres opportunités à travailler. Elles coûteront de l'argent, mais il faut y réfléchir. On va y arriver, pour que cette viticulture puisse gagner demain matin. Nous sommes en train de relever la tête. Je ne suis pas docteur, mais psychologiquement, cela va mieux ; dans la tête de nos vignerons, cela va mieux. C'est donc le moment d'enclencher des projets porteurs d'avenir.

Pour conclure, concernant le financement, effectivement, l'agriculteur ne peut pas supporter le coût du tuyau principal. Par contre, l'agriculteur, le vigneron en particulier, est prêt à participer au financement du réseau secondaire, en appui des fonds européens. Madame, vous avez posé la question. Nous sommes effectivement en attente d'une réponse de la part de l'Europe à ce sujet. Merci à vous.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Pour apporter une précision, on a entendu que le coût du réseau secondaire à l'hectare serait de 8 000 euros et que les agriculteurs étaient prêts à payer 1 000 euros l'hectare. Il y a donc un écart entre les deux qui serait couvert par les subventions européennes dont on attend tous la réponse. L'argent sort toujours d'une poche ou d'une autre, en tant que consommateur ou en tant qu'administré. Monsieur Bouillé ?

Echanges avec le public

Christian BOUILLE

Je voudrais féliciter les deux orateurs qui nous ont présenté les besoins qu'ils recherchent. Ils parlent avec le cœur, ils parlent avec intelligence, ils parlent avec la pratique. Avec l'eau d'Aqua Domitia, on boira du bon vin. Merci, Messieurs.

Philippe MARZOLF

Déjà, on boit du bon vin dans votre région. Je peux vous le dire. Y a-t-il des réactions, des nouveaux enseignements ou des idées nouvelles que l'on n'a pas encore entendues depuis le début de la réunion ? Monsieur ?

Jacques VIGNON

Je suis un peu surpris par ce que j'ai entendu de la part des agriculteurs, dans le sens où c'est la viticulture qui est concernée. Je n'ai pas, de manière extrêmement volatile, entendu parler du maraîchage ou des choses de la sorte. On a parlé de viticulture, de la viticulture, de la viticulture. Si le projet vise à irriguer 7 000 hectares par rapport aux surfaces qui ont été annoncées par les viticulteurs, je trouve que le rapport qualité/prix sera absolument néfaste. Le coût d'installation va être de 280 millions d'euros pour une proportion extrêmement faible d'agriculteurs qui vont être concernés. C'est mon opinion que je donne sur ce que je viens d'entendre. Je suis choqué qu'en pratique, il n'y ait pas davantage de gens qui soient concernés par un projet d'une telle ampleur.

Philippe MARZOLF

Il y a un objectif de sécurisation de l'eau potable. Là, ce sont les villes, les habitants. Il n'y a pas que les agriculteurs.

Jacques VIGNON

Je suis bien d'accord, mais on a entendu la surface occupée par la viticulture dans la région. Si je me rappelle bien, ce sont 70 000 hectares.

Philippe MARZOLF

Plus. 7 000 hectares seraient concernés par le tuyau, mais il y en a beaucoup plus.

Philippe VERGNES

La superficie viticole, dans la région, est de 220 000 hectares. Mon collègue céréalier a fait une erreur puisqu'on a arraché malheureusement 20 000 hectares de vignes en France dont 14 500 dans

le Languedoc-Roussillon et non pas 50 000. En Espagne, ils en ont arraché 100 000. Je vous entends, mais je suis mandaté au titre de la Fédération Régionale de la Coopération Viticole. Je suis désolé, je tiens mon mandat. Sinon, cela aurait été un plaisir d'échanger sur l'ensemble des agriculteurs, mais je n'ai pas ce mandat aujourd'hui. Si vous voulez, après la réunion, on prendra une demi-heure ou le temps que vous voudrez et on discutera de tout.

Philippe MARZOLF

On a compris votre position, Monsieur. Merci. Juste une réaction, Monsieur Vialette. Vous avez parlé de la possibilité de développer du maraîchage.

Serge VIALETTE

Je voudrais simplement dire un mot à ce sujet. Oui, la viticulture est concernée. Que je sache, c'est une dominante, dans la région Languedoc-Roussillon, en matière d'économie. Mais, comme je l'ai dit, l'eau agricole est plurielle. Nous avons l'ambition, je crois, d'installer un certain nombre de maraîchers qui s'installent d'ailleurs, mais on ne peut pas les installer sans eau. Ou alors on pompe dans la nappe ou on jette une crépine ça et là sans autorisation, ce qui se fait d'ailleurs quelquefois et ce que nous regrettons. Nous essayons de réguler le plus possible cette problématique.

Est-ce que vous savez que dans la région Languedoc-Roussillon, nous avons un potentiel de 15 000 hectares de semences ? Nous ne pouvons faire des semences que si nous avons de l'eau. Pourquoi avons-nous ces 15 000 hectares de potentiel de semences ? Parce que nous avons des usines en Languedoc-Roussillon, des coopératives et nous pouvons donc amener une diversification intéressante sur le territoire.

Comme l'a dit aussi le maire de Minerve, l'eau, c'est l'emploi. C'est l'emploi viticole. Si on fait du maraîchage, c'est de l'emploi direct localement sur nos territoires. Les semences sont la valeur ajoutée et aussi l'emploi, l'emploi agricole et l'emploi tertiaire.

Philippe MARZOLF

Merci. Y a-t-il d'autres réactions, d'autres avis ? Non. Merci, Messieurs. On a demandé à deux acteurs associatifs et à un parti politique d'intervenir : Maryse Arditi de l'association Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois (ECCLA), Cathy Vignon de l'association Paillade Mosson Coulée Verte et Thierry Ruf qui est beaucoup intervenu en tant que chercheur à l'IRD, mais qui parle ce soir en tant que représentant d'Europe Ecologie les Verts Languedoc-Roussillon qui a fait un cahier d'acteurs. D'ailleurs, la Confédération paysanne a fait aussi un cahier d'acteur. Madame Arditi.

Présentation des principaux enseignements du débat par des représentants associatifs et politiques

Maryse ARDITI, Association Ecologie du Carcassonnais des Corbières et du Littoral Audois (ECCLA)

On nous avait donné mission d'essayer de regarder ce que l'on tirait de ce débat. Par rapport à d'autres débats que j'ai pu voir, c'est un débat où, contrairement à ce que l'on a dit, il n'y avait pas foule de gens contre. J'ai l'habitude de débats où ça arrive en rangs serrés, d'un côté les pour, de l'autre côté les contre. Ici, *grosso modo*, surtout au début, tout le monde était pour et quelques petites voix posaient des questions. Il a fallu la durée progressive du débat pour voir apparaître les gens qui ne sont pas forcément contre, mais qui sont interrogatifs, qui posent des questions, qui demandent si ce projet vaut la peine, s'il y a moyen de faire autrement. Par rapport à d'autres débats, il n'y avait pas tellement de gens qui étaient contre, mais il y avait énormément de questions. Je vais dire deux mots sur la répartition des cahiers d'acteurs. Les cahiers d'acteurs du monde associatif sont arrivés plutôt vers la fin. Dans le dernier quart, il y a la moitié de ce qui est arrivé d'associations. Il a donc fallu un temps pour que cela vienne. La durée a été particulièrement importante dans ce débat.

Une deuxième information que je me suis amusée à faire parce qu'elle me paraissait intéressante. *Grosso modo*, il y a 10 cahiers d'acteurs en provenance des élus, au sens large, 8 cahiers d'acteurs en provenance du monde agricole, 6 cahiers d'acteurs en provenance des acteurs de l'eau au sens large, 5 cahiers d'acteurs en provenance du monde économique, des 5 CCI, la CCI régionale complétant les 4 autres, 7 cahiers d'acteurs du monde associatif ou proche et 4 divers complètement à part. Il y a donc un certain équilibre sur la répartition entre ce que l'on pourrait appeler des grandes catégories.

En revanche, dans ces grandes catégories, *grosso modo*, tous les gens élus, en poste, responsables, agriculteurs, etc. étaient d'emblée pour, avec quelques questions. J'ai quand même vu que l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse posait un certain nombre de questions, même s'il y avait beaucoup de « mais ». Puis, les gens qui étaient interrogatifs, y compris quant à l'opportunité, se recrutaient plutôt dans le monde associatif.

Je voudrais vraiment lancer un appel fort à la région et à BRL. Depuis le début du débat, il y a un consensus absolu pour dire qu'il faut faire des économies d'eau en plus d'Aqua Domitia, sauf que, comme pour l'énergie, on produit toujours de l'eau avant d'en faire des économies. La déclaration permanente que l'on va faire des économies ne trouve jamais ou très rarement d'aboutissement. A part sur les réseaux, ce qui est normal puisque c'est vous qui perdez votre eau, encore que ce n'était pas très ambitieux, on a du mal à aller plus loin.

J'ai une vraie demande. C'est qu'avant que toute décision soit prise, il y ait une étude extrêmement approfondie et fouillée sur ce que l'on pourrait faire en matière d'économies d'eau et ce que cela coûterait. Comme on le dit parfois dans le Grenelle ou dans les problèmes liés au réchauffement climatique, aller beaucoup plus loin par exemple dans les économies sur les réseaux ne serait pas une mesure dite sans regret – ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'Agence de l'eau – parce que même si on y investit beaucoup, il est indispensable de le faire.

Dans la minute qu'il me reste, je voudrais vous dire, dans cette même thématique, l'un de mes regrets. Il est possible, dans les débats publics en général, de demander, sur un point précis du dossier, une expertise complémentaire. Je subodorais, avant d'avoir eu le dossier entre les mains, que sur les économies d'eau, ce serait un peu léger. Je souhaitais donc pouvoir demander une expertise complémentaire. Le problème, c'est qu'il faut reprendre tout le dossier, le lire, le décortiquer et justifier pourquoi on trouve que c'est insuffisant. J'avais donc demandé si l'on pouvait avoir le dossier une petite quinzaine de jours avant pour qu'au moment où le débat démarre, on puisse déposer la demande. Ce n'était pas possible. Quand le dossier est arrivé, je ne pouvais pas et ensuite, il était trop tard pour demander.

Je pense que si nous avions pu avoir cette étude complémentaire, même ponctuelle, elle aurait pu nous éclairer tous pour nous dire qu'il y a peut-être finalement quelque chose d'intéressant à creuser ou qu'au contraire, on est allé au bout du problème. C'est un peu dommage. On n'aura pas eu la réponse alors qu'on aurait pu l'avoir. Je voulais vous le dire aujourd'hui.

Philippe MARZOLF

Cela peut se faire aussi après. Madame Cathy Vignon.

Cathy VIGNON, Association Paillade Mosson Coulée Verte

Nous avons pensé au départ que ce projet était présenté comme la huitième merveille, un pur produit d'une très bonne communication. Il nous semblait que peu de réflexions présidaient à l'opportunité du projet et surtout pas la dimension d'aménagement du territoire. Le projet était conçu pour amener de l'eau et non pour répondre à des besoins. Il a fallu ensuite susciter les besoins. Nos craintes se sont révélées fondées et les constats, au fil des réunions, ont dépassé notre imagination. Nos propos développés dans notre cahier d'acteur, paru au début, ont paru décalés, mais au final, ils ont bien posé que l'objectif ne devait pas être d'apporter de l'eau à un territoire.

Les besoins en eau potable avaient été estimés sans tenir compte de la possibilité qu'ont les élus de choisir leur politique d'aménagement du territoire et d'infléchir la courbe actuelle de la démographie ou du tourisme de masse. Considérer qu'ils n'auraient pas l'intention de procéder à des choix plus compatibles avec un développement durable, nous a semblé inconvenant pour eux. Sans doute le projet était-il conçu sur la base d'une poursuite de la recherche de l'attractivité du territoire et l'estimation des besoins en eau potable du projet a reposé sur le rêve supposé qu'auraient les élus de transformer le littoral languedocien en côte espagnole. C'était sans tenir compte d'une possible prise de conscience des erreurs du passé qui ont contribué à un déséquilibre démographique et économique sans précédent et à une pauvreté de la population régionale qui la place au troisième rang des plus pauvres.

Cependant, au fil des réunions du débat public, il nous a semblé que le beau panorama du projet que l'on avait dressé se fissurait et que petit à petit, l'éclairage du débat public permettait de prendre du recul et de la hauteur de vue. Ainsi, nous avons perçu que le projet n'aurait aucun impact sur l'utilisation des forages existants, que l'abondance d'eau n'était pas de nature à engendrer des économies dans sa consommation, qu'il ne serait pas aisé de modifier les comportements et notamment de faire acheter de l'eau, alors que celle-ci est disponible gratuitement. Nous avons

perçu que la sécurisation en quantité, à moyen terme, ne rimait pas forcément avec la sécurisation en qualité, que l'utilisation sans limite des ressources conduirait à des conflits d'usages.

Nous avons découvert que l'estimation des besoins en agriculture ne reposait pas sur une analyse prospective qui tiendrait compte du réchauffement climatique, mais seulement sur le maintien des cultures actuelles, comme si l'avenir de la région était figé. Or même si les regroupements d'agriculteurs se sentent politiquement obligés d'accueillir favorablement un apport supplémentaire en eau, bien des agriculteurs sont méfiants quant aux disparités engendrées, tant en termes de qualité que de coût des productions agricoles *via* celui de l'eau. Ils ont bien intégré que l'apport d'eau en viticulture n'améliorerait pas leurs rendements. Nous ignorons s'ils ont perçu qu'irriguer était reculé pour mieux sauter car les scientifiques ont prévu que le réchauffement climatique diminuerait leurs rendements de 35 %. Nous espérons bien que le débat public aura poussé à réfléchir à une mutation agricole. Tout à chacun a bien conscience que l'agriculture doit se maintenir et doit être aidée en cela.

Nous avons entendu une grande inquiétude sur la qualité de l'eau du Rhône, ce d'autant plus que les résultats 2010, présentés par l'Agence de l'eau, ne sont pas rassurants. Les réponses apportées par BRL n'ont pas levé ces inquiétudes et le coût supplémentaire de potabilisation d'une ressource polluée – tout le monde l'a compris – ne sera pas anodin.

Quant aux services de l'Etat et aux associations, dont la nôtre, il faut bien avouer que nous avons des leçons à prendre de BRL en matière de communication. Quand nous avons employé les mots « pression sur le milieu naturel », nous n'avons trouvé aucun écho auprès des élus ni de la population d'une façon générale. Ces termes sont mal choisis et ne représentent rien de concret. Peut-être disparition des paysages, des oiseaux, bétonisation du littoral ou mieux, impossibilité d'accéder à la mer, factures de traitement des déchets ou des eaux usées fortement augmentées auraient-ils été plus parlants. Il faut parler aux gens le langage qu'ils comprennent et là, nous avons vraiment été mauvais.

Le débat public nous laisse optimistes et nous conduit à parier sur la responsabilité et la clairvoyance des élus. Le choix qu'ils ont à opérer n'est pas aisé. Il est certes plus simple de se laisser aller à la facilité de faire payer à tous les contribuables et les usagers de l'eau une note salée, mais nous avons bon espoir en leur capacité de prendre les bonnes décisions. Certains élus se sont projetés, pour les trois décennies à venir, pour les choix démographiques et économiques et c'est tout à leur honneur. D'autres ont parlé de solutions alternatives comme outils, mais nous ignorons toujours si c'est pour répondre à ces choix économiques futurs ou pallier les dérives du passé.

Nous sommes en attente d'une poursuite de la concertation, sur la base d'une mesure de l'impact du projet dans son ensemble. Le Parlement régional de l'eau aurait l'avantage de pouvoir se réunir plusieurs fois. Il permettrait un suivi, une surveillance et des contacts. Ne serait-il pas plus pertinent de mettre en place une instance de concertation pour l'aménagement du territoire régional qui repense le SRAT, le Schéma régional d'aménagement du territoire, en termes de développement durable et laisse aux générations futures une marge de manœuvre ? Les objectifs retenus découleraient des besoins en eau et alors, le Parlement régional de l'eau pourrait avoir sa place. Merci.

Philippe MARZOLF

Merci. Ce ne sont pas vraiment des enseignements, mais c'est une démonstration. Monsieur Ruf.

Thierry RUF, Europe Ecologie les Verts Languedoc-Roussillon

Monsieur Marzolf, merci. Je voudrais juste prendre une minute du temps pour répondre à Monsieur Pouget parce que j'ai été un peu mis en cause. Simplement, je voudrais dire que je suis entré dans ce débat comme un scientifique, comme un professeur et que mon rôle a été d'animer un certain nombre de controverses, d'arguments. Comme tout scientifique qui a des doutes sur les projets, on les observe et la communauté scientifique m'a appuyé dans cette démarche. Je ne suis donc pas le seul scientifique à m'être engagé sur le débat Aqua Domitia. Par contre, aujourd'hui, j'interviens comme politique puisque comme certains scientifiques connus, René Dumont et d'autres, il est parfois important pour les scientifiques de s'engager dans la vie publique. J'ai donc été mandaté ce soir par Europe Ecologie les Verts Languedoc-Roussillon pour rendre compte des arguments et des positions sur ce débat public final.

La première chose que je voudrais dire, dans les remarques préliminaires, c'est que ce débat a suivi une forte communication pro Aqua Domitia dans tous les journaux officiels et bulletins qui ne préparaient pas à ce débat public, à partir des mois de juin, juillet et août. Deuxièmement, on a repéré, dans ces défenseurs du projet, un curieux défenseur en la personne de Robert Navarro parce qu'il y a aussi une dimension politique dans l'aspect de la gestion de l'eau. Je n'insisterai pas plus là-dessus.

Ce que je remarque le plus, c'est que la couverture de la presse régionale a été extrêmement limitée. Il n'y a eu pratiquement aucun article de fond sur le débat public, ce qui me pose un problème politique. Il n'y a que *L'Indépendant* qui a fourni un certain nombre d'articles dans les dix derniers jours.

Le travail que je vais vous présenter est un travail collectif en écologie politique, mené par EELV, mais inspiré aussi par différents mouvements et associations et il figure dans la synthèse du cahier d'acteur. Nous retenons qu'il y a une absence de bilan hydrologique global. Il fallait d'abord regarder la question de la richesse native de l'eau dans la région Languedoc-Roussillon, ce qui n'a pas été fait.

La deuxième carence, c'est l'évaluation des besoins, avec des choix politiques implicites sur le développement des trente prochaines années, sans remettre en cause les modèles de consommation et les modèles démographiques.

Objectif obscur dans l'ensemble de la question : les partages et les objectifs de partage de l'eau entre les différents espaces et territoires. On l'a vu, il y a un problème de gestion de cette ressource en eau supplémentaire.

Défaut de bilan rétrospectif sur la gestion de la portion est du tuyau, c'est-à-dire la partie gardoise et héraultaise, Bas-Rhône Languedoc, avec le besoin d'une étude pour savoir pourquoi tant de bornes ne sont pas utilisées aujourd'hui et tant de surfaces équipées sont laissées à l'abandon. D'ailleurs, à ce propos, BRL vient d'une culture de l'ingénierie de l'eau qui hésite entre le modèle hydraulique de l'Etat et la recherche de clientèles pour vendre de l'eau brute. Il faut sans doute revoir ce modèle

ancien. La décision qui a été prise par le Président Bourquin est une très bonne décision. La société d'économie mixte et l'agence publique régionale sont des pistes intéressantes. Il faut effectivement sortir de la culture de la pluie à vos ordres qui était le mot d'ordre de départ de BRL.

Le projet est déséquilibré parce qu'il y a encore des doutes sur la qualité des eaux transférées. On l'a revu encore ce soir avec d'autres intervenants. Je n'insiste pas.

Surtout, il y a eu une absence d'examen sérieux de propositions alternatives et un court-circuitage, nous semble-t-il, des instances de gestion locales de l'eau, notamment des CLE qui n'ont pas toutes donné leur avis sur ce projet.

Enfin – c'est peut-être le point le plus important – il y a un risque de fuite dans l'endettement par l'énormité des charges qui sont versées pour pouvoir réaliser cet axe de 130 kilomètres de tuyau, sans compter que l'on ne connaît pas la contribution de l'Europe qui conditionne en fait la réalisation de l'ensemble.

Donc, pour toutes ces raisons, nous nous prononçons contre le projet actuel. Par contre, nous projetons de continuer ce débat et d'envisager des Assises régionales de l'eau, de façon à ce que l'avenir des années 2030-2050 soit un avenir construit avec tous les acteurs, non seulement avec les ingénieurs de BRL qui sont maintenant des chantres de l'eau publique – je m'en réjouis beaucoup – non seulement avec les instances politiques traditionnelles, mais avec l'ensemble des gens qui se sont exprimés dans ce débat, qui ont émergé dans le débat et avec tous les citoyens qui ont un besoin de culture de l'eau, un besoin de compréhension. Tout le monde comprend que l'eau est un enjeu majeur du XXI^{ème} siècle, mais on ne peut pas le simplifier à la construction d'un tuyau mineur dans l'ensemble des problèmes que nous avons.

Une autre politique régionale de l'eau est possible. J'ai animé, il y a quelques jours, le forum final du schéma de débat public en PACA, avec un schéma d'orientation d'utilisation raisonnée et solidaire de la ressource en eau. Je pense que nos collègues de BRL le connaissent aussi. Dans ce schéma, les mots d'ordre sont les spécificités méditerranéennes, la solidarité, la sobriété, un mot qui n'a pas du tout été prononcé dans le débat public d'Aqua Domitia. On a utilisé des termes techniques d'économie. La sobriété, c'est toute une philosophie de la vie, de la société. Surtout, l'eau est un bien commun, un bien public. Il faut donc une révision complète des modalités de gestion de l'eau potable par les entreprises privées.

Tout cela a un sens politique qui est ancré à gauche, qui fait cohérence et qui fait qu'Europe Ecologie les Verts soutiendra, avec la gauche, tout projet qui ira dans ce sens en Languedoc-Roussillon. J'appelle donc à ce sursaut de débat public.

Philippe MARZOLF

Merci pour vos enseignements et vos propositions. Est-ce qu'il y a des réactions, des avis ? Tout a été clair, vous êtes tous d'accord avec ce qu'ils ont dit. Même BRL ne réagit plus, peut-être parce qu'il est 21 heures 05.

Echanges avec le public

Madeleine DESMOULINS

Tout ceci pose pour moi le problème de la démocratie. C'est très bien de consulter le public, mais le vulgaire péquin comme moi a bien l'impression que tout est bouclé d'avance. On peut apporter des améliorations, des détails. On nous dit que c'est bien de venir, de participer et qu'il n'y a pas assez de gens qui participent. Ceci dit, quand je vois ce superbe album de Noël, il est magnifique.

Philippe MARZOLF

Le dossier du débat.

Madeline DESMOULINS

Oui, le dossier du débat, le gros dossier. Il est très bien fait, on ne peut pas dire le contraire, mais c'est au moment où on a eu cette idée magique de faire venir l'eau du Rhône, où on a fait une esquisse de projet qu'il fallait faire une enquête publique, pour demander aux gens si on en a vraiment besoin : Etes-vous d'accord pour investir vos impôts là-dedans, croyez-vous que ce sera bon pour vous et surtout pour vos enfants et petits-enfants. Il n'y a pas de démocratie quand on nous demande ce que l'on pense alors que tout est bouclé. Vous êtes bien gentils d'être venus, mais de toute manière, c'est fait.

Philippe MARZOLF

Tout n'est pas vraiment bouclé. La loi de 2002 qui était déjà une avancée par rapport à la démocratie représentative s'est améliorée par le biais de la loi Grenelle 2. Quand le maître d'ouvrage prend sa décision sur l'opportunité de faire ou de ne pas faire le projet, il doit dire également quelles mesures il semble nécessaire de prendre pour répondre aux enseignements du débat. Dans leur décision, ils vont être obligés de prendre en compte tout ce que l'on dira dans notre compte rendu. Ils vont être obligés de dire ce qu'ils vont faire par rapport aux retenues collinaires, par rapport au prix de l'eau dans toute la région. Il ne s'agit pas simplement de dire si on va faire ou non Aqua Domitia. Ils vont devoir argumenter et justifier leur décision. A mon sens, en tant que Vice-président de la CNDP, c'est une avancée par rapport à la démocratie, mais on est en démocratie représentative et à la fin, ce sont les élus et les décideurs politiques et publics qui prennent la décision finale en ayant éclairé leur décision par ce qui s'est passé avant. Sinon, comme je le dis à chaque fois dans les débats publics, il faut refaire la révolution.

Madeline DESMOULINS

Vous ne répondez pas à ma question. C'est avant et non pas après. Maintenant, les gens n'osent même pas dire « non ». Ils disent qu'il y a un boulot monstre qui a été fait, qu'ils sont stupéfaits et étonnés. Comme disait Madame De Sévigné, c'est un travail considérable. J'ai entendu très peu de voix ici pour dire « non ». C'est la première fois qu'un parti politique dit : « Non, on n'en veut

pas ». Personnellement, en tant que citoyen et contribuable, je dis que je n'en veux pas, pour le moment. Je trouve que c'est prématuré. Peut-être que dans quelques années, cela s'imposera, mais pour le moment, je pense que mes impôts doivent être investis ailleurs. Ça, c'est très difficile. Même la Confédération paysanne qui est contre à 99 %, a dit, quand elle a parlé : « On n'est quand même pas pour ». Pourquoi ? Parce qu'on a l'impression que tout est bouclé.

Philippe MARZOLF

Nous, on n'a pas cette impression, mais c'est vous qui jugez. Ce n'est pas nous. Monsieur ?

Gérard CRIBAILLET

Je parle en mon nom, je ne représente plus la Communauté d'agglomération parce que ce que j'entends là est un peu révoltant. La démocratie, Madame, c'est le vote. Le Président Frêche a, dans son programme, présenté le projet Aqua Domitia qui était beaucoup plus important que cela. Il devait aller jusque dans les Pyrénées-Orientales et même au-delà. Les gens ont voté. Ensuite, les élus doivent appliquer les programmes. Ça, c'est la démocratie. Si à chaque fois qu'une personne ou une association est contre, on doit tout remettre en cause, on n'avancera pas beaucoup.

Autre point que je veux dire à la fin de ce débat, c'est que des personnes comme Madame Vignon et Monsieur Ruf, depuis le début, n'ont pas évolué d'un *iota*. Ils sont arrivés avec des idées, le débat n'a servi à rien. On a essayé de répondre à des questionnements et à la fin, on a les mêmes phrases qui sortent. On a l'habitude, en tant qu'élu, de ce genre de comportement, mais je tenais simplement à dire qu'un débat, c'est l'écoute de l'autre. Ce n'est pas d'arriver en disant que c'est comme cela et non pas autrement et que l'on est contre. A un moment donné, c'est d'évoluer et de dire que tel élément est intéressant et que l'on peut travailler dans ce sens-là. Voilà simplement ce que j'avais à dire.

Philippe MARZOLF

Moi, j'ai entendu des conditions. J'ai fait un débat dernièrement sur un parc éolien en mer en face du Tréport et je peux vous dire que les pêcheurs, les riverains, etc. n'ont pas bougé d'un *iota* avant et après le débat. Au contraire, ils se sont alimentés des arguments qu'apportait le maître d'ouvrage pour conforter leur position. Un débat public fait bouger les choses si les gens sont convaincus. Ils n'ont peut-être pas été convaincus. Monsieur ?

Philippe BAUCHET, Région Languedoc-Roussillon

Moi, je suis également assez déçu que l'on n'ait pas réussi à convaincre tout le monde sur certains aspects. Comme le disait Jean-François Blanchet, le but n'était pas forcément de convaincre, mais que l'on puisse s'enrichir du débat. On s'est enrichi et en ce sens, il a donc été positif.

Sur les économies d'eau, on a passé des heures à essayer d'expliquer que dans le cadre d'Aqua 2020, la majorité des efforts que l'on allait faire pour résoudre les problèmes de l'eau sur le Languedoc-Roussillon seraient les économies d'eau, en matière quantitative puisque la moitié des

besoins seront couverts par des économies d'eau et en matière financière aussi puisque 600 millions d'euros ont été chiffrés pour faire des économies d'eau.

Philippe MARZOLF

Deux fois le projet.

Philippe BAUCHET

Deux fois le projet. Malheureusement, aujourd'hui encore, on revient nous faire le procès d'intention qu'on ne voudrait pas faire d'économies d'eau et qu'on les laissera tomber après. J'en suis donc un peu peiné.

Sur la qualité de l'eau, on a aussi passé des heures à parler des PCB, à montrer les efforts que l'on faisait, à exprimer également notre préoccupation. On est bien conscient qu'il y a des dangers, des risques sur le Rhône, mais non pas uniquement sur le Rhône. Les gens qui font état du rapport qui a été rendu public par l'Agence de l'eau il y a quelques jours devraient également regarder ce qu'il en est des autres ressources du Languedoc-Roussillon. Les points rouges ne sont pas tous concentrés sur le Rhône. Vous vous en rendrez compte si vous regardez les cartes qui ont été produites.

En matière d'approche par bassin-versant, on n'a absolument aucun complexe puisque depuis 2005, la région investit environ 600 000 euros par an pour accompagner les démarches de bassin-versant, les SAGE en matière d'animation et d'études préalables. Aujourd'hui, on ne fait pas une politique qui va à l'encontre de l'approche par bassin-versant.

Philippe MARZOLF

Encore deux interventions et ensuite, on va clôturer cette réunion.

Michel BROUSSE, Vice-président du Conseil général de l'Aude

Je vais réagir en qualité d' élu chargé de répondre aux attentes de la population, comme il a déjà été dit par Monsieur Cribaillet précédemment et en tant qu'aménageur du territoire. Le débat que j'ai suivi du début à la fin, non pas toutes les réunions mais quelques-unes, a permis d'aborder un certain nombre de questions et l'objet dont il est question est d'apporter une solution à divers problèmes. Je suis peiné moi-même que l'on mette encore en doute les intentions d'économies d'eau, alors qu'il est sans doute facile – peut-être faudra-t-il le faire – de chiffrer les sommes investies par les collectivités dans ce domaine. Il y a sans doute un complément d'informations à donner sur ce sujet.

Concernant la sécurisation en eau potable, personne ici d'entre nous ne supporte plus que le robinet arrête de couler une demi-heure quand on l'ouvre, alors qu'on connaît les conditions qui étaient les nôtres il y a quelque temps où on pouvait subir des coupures d'eau des demi-journées entières et où cela ne se passait pas si mal que cela. Aujourd'hui, il y a cette demande sociale supplémentaire et plus exigeante à laquelle nous sommes amenés à répondre. Ce n'est pas notre faute. On est interpellé, on essaie d'apporter des solutions.

Ensuite, il y a les besoins exprimés par l'agriculture. J'ai déjà fait part du témoignage sur ma région, je ne vais pas le refaire de façon aussi détaillée, mais on comprend l'importance que peut avoir le maintien de l'agriculture dans une région comme la nôtre. Les agriculteurs ont exposé leur positionnement sur le paysage notamment qui, s'il n'était pas entretenu, deviendrait une vraie problématique d'intérêt général qui serait rapidement transférée à la responsabilité de la collectivité, avec des engagements financiers que nous ne pourrions pas recouvrer. Au-delà, c'est la possibilité de maintenir certes l'agriculture, de sécuriser la production viticole, mais aussi la possibilité de diversification, comme il a été dit, avec des créations d'emplois et un apport de richesses supplémentaires. Cela paraît important bien entendu.

On a peut-être trop peu parlé également de l'impact que l'on attend sur les milieux, pour alléger les pressions qui existent sur les milieux. J'aurais pensé que ce débat aurait permis de prendre en compte encore davantage cet aspect du projet parce qu'aujourd'hui, les milieux souffrent, subissent trop de pressions et de prélèvements, avec des conséquences néfastes. S'il n'y a pas de compensations qui sont apportées, on ne pourra les satisfaire qu'à la seule condition de priver encore davantage les gens qui souffrent déjà d'un manque d'eau.

Je ne dis pas que le projet est idéal, mais je dis que l'on a manifestement besoin, en additionnant les besoins, de trouver le meilleur compromis qui peut être dans le projet tel qu'il sera, j'espère, adopté par le maître d'ouvrage, après, comme l'a rappelé le Président de la Commission, que celui-ci a répondu naturellement et argumenté par rapport à toutes les objections et les observations qui ont été faites. Merci.

Didier VORDY

Je voudrais répondre d'abord à Madame Vignon sur les rendements. Si on irrigue les vignes, c'est vrai que les rendements n'augmentent pas démesurément. Ils augmentent de 10 à 15 %, c'est prouvé. Toutefois, on ne le fait pas baisser et on maintient la vie de la vigne pendant plusieurs années. Quand elle souffre pendant un an ou deux ans, les richesses en amidon ne se font pas et l'année suivante, la récolte, vous pouvez vous en brosser. Je vous parle en tant que vigneron.

Je vous parle maintenant en tant qu' élu. Quand vous parlez des économies d'eau des agriculteurs, il faudrait dire aussi aux particuliers de faire des économies d'eau. Moi, je suis dans une campagne où on a bien souvent des coupures d'eau potable. Je peux vous dire que lorsque vous passez quinze jours sans eau potable, il faut trouver des solutions. Je vous informe qu'avec cinq litres d'eau, on se douche. Vous regarderez la population qui se douche avec cinq litres d'eau. J'ai trois enfants, le plus petit avait cinq ans et il me fallait trois litres.

Philippe MARZOLF

Merci, Monsieur. Monsieur Ruf.

Thierry RUF

Je voudrais dire quand même que nous avons beaucoup changé de position au cours du débat, au contraire. On n'est pas resté figé. Les promoteurs sont quant à eux toujours restés figés. Ils ont

toujours affiché non pas le débat sur les objectifs, sur la politique, mais ils ont toujours répété, à chaque réunion, que le tuyau Aqua Domitia était indispensable.

En fait, on est bien d'accord sur l'essentiel de la politique régionale. Simplement, on dit que ce n'est pas la bonne réponse à ce souhait de sécurisation. On parle nous d'une politique qui aille vers Minerve, vers les hauts cantons, vers les hautes terres, d'une politique qui gère l'eau depuis le haut des bassins jusqu'en bas. On prétend qu'il y a des possibilités, avec l'appui de BRL qui est l'opérateur public maintenant, de mieux gérer.

On a eu aussi des éléments très positifs dans ce débat. Je pense qu'on a bien avancé en fait. Par contre, il n'est pas illogique qu'il y ait une opposition finale de type politique, après une série d'arguments. Je ne vois pas quel serait l'intérêt de faire un débat public de 750 000 euros pour que tout le monde dise que l'unanimité est faite. Je vous signale que le premier jour, j'ai été amené à intervenir à la demande de la Commission en montant à la tribune et j'étais le seul à poser des questions. A ce moment-là, je me posais des questions et je me pose toujours des questions. En tant que représentants d'un mouvement politique, nous avons adopté, après une réflexion collective, une position radicale, de manière à ce qu'il y ait un dialogue qui s'établisse et notamment avec les Chambres d'Agriculture. Je pense que les écologistes et les agriculteurs de l'ensemble de la région ont des choses à se dire.

Philippe MARZOLF

On les a vus discuter entre eux, après les réunions lors du cocktail. Il y a même des photos.

Thierry RUF

Monsieur Pontier est un grand ami, si vous voulez savoir et on est capable de discuter. Les treize réunions ont permis d'avancer. Je disais que cela n'avait pas tellement bougé, mais je pense que le discours de BRL a beaucoup changé depuis trois ou quatre séances. Ce n'est pas un hasard. Il y a un mouvement. Maintenant, il faut transformer ce mouvement. Au-delà des positions qui sont des positions normales en politique, il faut construire l'avenir prochain et nous, on fera le nécessaire pour dialoguer avec tout le monde.

Philippe MARZOLF

Merci. Une dernière intervention du représentant de l'Agence de l'eau. Je ne sais pas à quel titre vous parlez d'ailleurs.

Michel DEBLAIZE, directeur de la délégation régionale de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse

Il a été beaucoup question d'économies d'eau. Je voulais dire qu'il y a quand même des choses qui sont faites en ce sens. Ceux qui auront lu notre cahier d'acteur auront certainement vu que l'on positionnait cette action en première position avant toute autre chose. Je voulais dire que bon an mal an, actuellement, on consacre, à l'Agence de l'eau, une dizaine de millions d'euros à des actions d'économies, dans tous les domaines, que ce soit l'eau potable ou que ce soit l'irrigation.

Comme on a un taux d'intervention qui est de l'ordre de 40 à 50 %, on peut penser qu'il y a une bonne vingtaine de millions d'euros de travaux d'économies d'eau qui sont réalisés chaque année.

Philippe MARZOLF

Depuis combien de temps à peu près ?

Michel DEBLAIZE

Ces deux dernières années en tout cas. Je n'ai pas les chiffres précédents en tête. En 2012, ce sera du même ordre de grandeur, peut-être un peu plus.

Je voulais dire également qu'avec la Région, on s'est vu la semaine dernière et on a réfléchi à engager une réflexion sur la définition, à partir d'éléments objectifs que l'on peut tirer des schémas départementaux qui se font, d'une cible de consommation d'eau par habitant et à essayer de travailler sur cette cible, de manière à ne pas entretenir une fuite en avant. C'est une réflexion que l'on souhaite mener avec la Région. Il me semble qu'il est très important de donner des éléments sur ce sujet.

Je voulais terminer en donnant une réponse puisque Monsieur Ruf a beaucoup de questions. Il en a posé une tout à l'heure sur l'étang du Lanoux. Pour ce que j'en sais, l'étang du Lanoux est le plus grand barrage des Pyrénées, mais ce barrage est réservé à un seul usage qui est l'usage hydroélectrique. Je pense même que cet ouvrage participe au dispositif national et qu'il n'y a donc pas grand-chose à gratter dessus. Il turbine d'ailleurs l'eau en dehors du bassin puisqu'il est sur un affluent du Carol qui doit normalement couler dans le Sègre en Espagne. L'eau est donc rejetée dans l'Ariège, mais l'Ariège compense un peu, au titre d'une convention internationale, en redonnant l'eau, à partir d'Andorre, dans le Carol. Je ne suis pas sûr que l'on puisse faire quelque chose sur l'étang du Lanoux.

Philippe MARZOLF

Merci. Je veux dire une dernière chose. Nous avons deux mois pour établir le compte rendu. Vers la mi-janvier, on aura donc notre compte rendu et le maître d'ouvrage aura jusqu'à fin mai, de mémoire, pour prendre sa décision. Avec la loi Grenelle 2, le maître d'ouvrage doit maintenant justifier sa décision, dire quelles mesures il compte prendre et il doit dire ce qu'il va faire après le débat public. Il doit informer la CNDP de quelle information et quelle participation il compte faire. A chaque fois, la CNDP nomme un garant pour vérifier qu'après le débat public, le maître d'ouvrage prend bien en compte les mesures et fait bien participer tout le monde.

Merci en tout cas pour votre participation. Deux éléments d'information. Vous pouvez encore vous faire interviewer au niveau vidéo pour donner vos enseignements si vous voulez. On vous a distribué par ailleurs des questionnaires d'évaluation du débat et si vous pouvez, merci de nous les apporter. On a essayé de distribuer tous les cahiers d'acteurs que l'on pouvait, mais si les acteurs qui ont fait des cahiers d'acteurs veulent les récupérer pour les distribuer, vous pouvez les prendre en bas. Merci en tout cas de votre participation. Nous étions très contents d'animer ce débat.

La séance est levée à 21 heures 25.